

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2052 - 30 novembre 2007 - prix : 1 € - DOM 1,50€

Pouvoir d'achat

**Assez de
bavardage,
augmentez
les salaires !**

SNCF, RATP

**Après
les grèves**

p. 4 et 5

**Parité
hommes-femmes**

**L'égalité
salariale
attendra**

p. 6

Villiers-le-Bel

**Une
explosion
prévisible**

p. 2

Moyen-Orient

**Un "processus de paix"
de plus ?**

p. 10



Sommaire

Après les grèves

- p. 4 ■ SNCF : l'amertume des cheminots à l'égard des directions syndicales
- p. 5 ■ Des tables rondes ne tombent que des babioles
- RATP : la fin de la grève dans les métros et les bus

Leur société

- p. 6 ■ Mouvement étudiant : les lycéens prendront-ils le relais ?
- p. 7 ■ Fonctionnaires : après le 20 novembre, pour les dirigeants syndicaux, il est urgent d'attendre
- PCA Mulhouse
- La CGT à B. Thibault « ton attitude nous rappelle celle de la CFDT »
- Parti Socialiste : ça Valls à droite
- p. 11 ■ Budget 2008
- Réforme de la carte judiciaire
- Deux travailleurs sociaux en garde à vue
- Contrôle policier à Orly
- François Auguste jugé pour délit de solidarité
- p. 16 ■ Inégalités sociales hommes-femmes
- Centrale nucléaire de Cattenom : des électriciens très actifs
- Université Paris 11 Orsay : grève dans la restauration scolaire

Tribune

- p. 6 ■ Toujours des braises sous la cendre...

Dans le monde

- p. 8 et 9 ■ Russie : la démocratie selon Poutine
- Arabie saoudite : violée et condamnée
- Sarkozy en Chine
- Galiléo
- p. 10 ■ Moyen-Orient
- La conférence d'Annapolis
- Algérie : les cheminots en grève

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Plate-forme colis Gennevilliers
- La Poste Paris 16^e
- Les employés de l'ANPE et des Assedic contre le projet de fusion
- p. 13 ■ Banque : LCL une journée de grève pour les salariés
- PSA Peugeot-Citroën : usine de Sochaux
- p. 14 ■ Photonis Brive : 121 travailleurs sacrifiés
- Aredia : Saint-Yrieix-la-Perche
- Procès Stocamine (Mulhouse)
- p. 15 ■ Caisses d'allocations familiales : suppressions d'emplois
- Dépôt Ikéa de la Maxe
- Cityjet : « délocalisation des salaires »

Le prochain Cercle Léon Trotsky

aura pour sujet :

Un long siècle de politique extérieure de l'impérialisme américain, de ses origines aux guerres d'Irak et d'Afghanistan

Vendredi 7 décembre à 20 h 30 - Théâtre de la Mutualité

(24, rue Saint-Victor - Paris 5^e Métro : Maubert-Mutualité) Participation aux frais : 3 euros

• Villiers-le-Bel

Une explosion prévisible

Pourquoi les deux jeunes de Villiers-le-Bel dans le Val-d'Oise sont-ils morts, dimanche 25 novembre, lors d'une collision entre leur petite motocross et une voiture de police ? Est-ce seulement à cause de ces engins à la mode et relativement accessibles, dont beaucoup n'ont même pas d'éclairage, ces mini-bolides que les jeunes et même les très jeunes peuvent conduire sans permis, et qui font fureur dans les quartiers pauvres des banlieues ? Ou bien la police a-t-elle une fois de plus dérapé ?

Les responsables ont beau dire le contraire, les jeunes accusent. Et comment feraient-ils confiance aux autorités, aux préfets, aux ministres et à la police ? Il y a deux ans, lors des événements de Clichy-sous-Bois, Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, n'a-t-il pas couvert celle-ci jusqu'à ce que, un an plus tard, la preuve soit établie que non seulement des policiers poursuivaient bien les jeunes qui n'avaient commis aucun délit mais que, de surcroît, ils n'étaient pas intervenus alors qu'ils les avaient vus se réfugier dans un transformateur EDF où deux d'entre eux allaient trouver la mort ?

Dimanche, la mort de deux jeunes de 15 et 16 ans a poussé des centaines de jeunes dans la rue, provoquant un déchaînement d'affrontements avec la police dans l'une des cités les plus pauvres de Villiers-le-Bel,

gagnant d'autres cités dans les villes voisines du Val-d'Oise, et même dans quelques villes de banlieue des Yvelines.

Dans ces affrontements, il y avait sans doute un certain nombre de meneurs de petites mafias qui empoisonnent souvent la vie des cités et qui ont peut-être été les premiers à incendier les magasins, une bibliothèque ou un bâtiment scolaire, ce qui malheureusement porte avant tout tort à la population. Mais cela n'explique pas que sous l'émotion des centaines d'autres jeunes les aient si rapidement joints.

Après les événements de 2005, Villepin avait promis des mesures pour favoriser l'emploi des jeunes de banlieues. Rien n'est venu. En mars 2007, Sarkozy s'était engagé à un « plan Marshall » pour les banlieues. Il avait même déclaré : « *Ce que je*

veux, c'est que dans les immeubles les jeunes se disent : ça vaut mieux de se lever tôt le matin pour aller bosser, pour créer une famille, pour avoir un salaire que de dealer de la drogue ». Oui, mais voilà, huit mois plus tard, le plan est en plan. Et les jeunes peuvent se lever tôt s'ils le veulent, mais trop peu ont un emploi qui leur permette d'avoir un logement et une famille.

La population de ces quartiers dits difficiles, qu'elle habite la ZAC de Villiers-le-Bel ou les cités de Gonesse, de Goussainville ou de toutes ces autres banlieues des grandes villes, n'est pas formée, comme voudraient le faire croire les médias, de gens déclassés ou marginaux. Ce sont, dans leur grande majorité, des travailleurs pauvres qui se battent pour avoir un emploi, pour le garder, pour parvenir à payer leur loyer et à nourrir leur famille. Mais c'est difficile quand on gagne 700, 800 ou 1 000 euros par mois. L'école ne donne ni une véritable éducation ni une formation qui débouche sur un emploi. Les enfants sont à la charge des parents ou de leurs frères et sœurs jusqu'à 25 ans, voire

plus.

Mardi 27 novembre, une forte mobilisation policière dans les quartiers concernés semble avoir contribué à faire cesser les incidents. Le lendemain, à son retour de Chine, Nicolas Sarkozy a menacé de faire comparaître en cour d'assises tous ceux qui auraient « *tiré sur des fonctionnaires* ». Mais l'usage de la force et de la répression ne résoudront évidemment pas les problèmes de fond à l'origine de ces dramatiques explosions qui périodiquement enflamment certains quartiers.

Il faut des écoles, des enseignants. Il faut des emplois pour les jeunes et les moins jeunes. Il faut des transports qui diminuent l'isolement de nombreuses cités. Tout cela, c'est une urgence. Les municipalités concernées n'ont pas les moyens de résoudre ces problèmes, mais l'État, lui, les aurait ; pour peu qu'il donne un peu moins aux plus riches et consacre les moyens nécessaires pour rendre la vie acceptable dans les quartiers populaires.

Henriette MAUTHEY

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « **Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière** » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 26 novembre

La nécessaire lutte d'ensemble



La grève des cheminots et des agents de la RATP s'est donc terminée sans parvenir à faire reculer le gouvernement sur l'essentiel, c'est-à-dire le passage à 40 du nombre d'années de cotisation et la décote pour la retraite de ceux qui n'auront pas la totalité de leurs annuités.

Depuis l'attaque contre les retraites des travailleurs du privé par Balladur en 1993, les gouvernements successifs auront donc mis 14 ans pour imposer cette mesure de régression sociale à tous les salariés.

C'est un mensonge de prétendre, comme le font à la fois la droite et le PS, que la réforme de la retraite était nécessaire. Le nombre de retraités par rapport au nombre d'actifs a, certes, augmenté par rapport à il y a 30 ou 40 ans, mais la rentabilité du travail encore plus ! Si les gains de productivité avaient été répartis et pas réservés à la seule augmentation des profits, il y aurait de quoi assurer une retraite correcte pour tous sans toucher ni aux 37,5 ans de cotisation ni à l'âge de la retraite.

De plus, avec le chômage, repousser l'âge de la retraite n'augmentera pas le nombre d'actifs. Cela servira seulement de prétexte pour réduire la pension de ceux qui n'ont pas le nombre d'annuités nécessaire. Leur prétendue réforme n'a qu'un seul but : économiser de l'argent sur les retraites pour donner plus d'aides et de subventions aux entreprises. Faire crever de misère les retraités pour augmenter les profits privés.

Et que dire de cette autre saleté que le gouvernement vient de commettre en supprimant l'exonération de la redevance télévision pour les retraités non imposables ?

Les cheminots, les agents de la RATP et tous ceux des régimes spéciaux qui les ont rejoints ont eu raison de se battre. Ils peuvent reprendre le travail la tête haute, avec la fierté d'avoir réagi à la provocation gouvernementale. Mais, pour beaucoup d'entre eux, à la fierté se mêle l'amertume de n'avoir pas pu aller jusqu'au bout des possibilités de leur mouvement. La combativité de ceux de la SNCF et de la RATP a été

exemplaire mais les directions syndicales, non seulement n'ont pas été à la hauteur, mais se sont placées dans le camp adverse.

Derrière la façade de l'unité syndicale, elles ont mené une politique de division des travailleurs. Elles ont cherché à couper les travailleurs des régimes spéciaux de ceux de la Fonction publique en appelant à la grève les uns le 14 novembre, les autres le 20 novembre. Seule la combativité des cheminots et des agents de la RATP, restés en grève au-delà du 20 novembre, a permis la jonction.

En annonçant, avant même que la grève commence, qu'il acceptait des négociations entreprise par entreprise, Thibault a repris à son compte la politique du gouvernement, visant à diviser le mouvement, en coupant les uns des autres cheminots, agents de la RATP, gaziers et électriciens. Quant à Chérèque, il a relayé les appels du gouvernement à la reprise. Les grévistes savaient que c'est par la lutte, et pas autour du tapis vert des négociations, qu'ils pouvaient faire reculer le gouvernement. Mais ils ont trouvé les dirigeants syndicaux face à eux.

Le mouvement a montré clairement l'opposition entre les grévistes déterminés et des directions syndicales préoccupées de s'asseoir autour d'une table de négociation pour s'entendre à l'amiable avec les pires ennemis du monde du travail.

Mais, pour paraphraser une expression célèbre, perdre une bataille n'est pas perdre la guerre. Les forces de l'ensemble du monde du travail sont intactes, et les syndicats, ce ne sont pas seulement ces dirigeants dont le ministre Bertrand et Sarkozy ont félicité la sagesse, mais aussi tous les militants syndicaux qui ont été parmi les premiers à s'indigner de la couardise de leurs directions.

Les travailleurs seront amenés à se défendre, poussés par la détérioration de leurs conditions d'existence. Il faudra alors que l'ensemble des salariés s'unissent autour de revendications communes, les salaires, les retraites et l'emploi, bien sûr, mais aussi le contrôle des comptes des entreprises et de l'usage qu'elles font de leurs énormes profits.

Arlette LAGUILLER

• Pour enrayer la baisse du pouvoir d'achat

Il faut augmenter les salaires !

Selon un sondage publié dimanche 25 novembre, 65 % de la population estime que son pouvoir d'achat a baissé au cours des douze derniers mois : les hausses de prix des produits de consommation courante se font d'autant plus sentir sur le budget des ménages que les salaires et les pensions stagnent. Face à cette réalité, le gouvernement n'ose même plus avancer des chiffres, prétendant qu'il ne s'agirait que d'une impression. Pourtant, avant que Sarkozy ne s'exprime sur ce sujet, il a dit vouloir « explorer des pistes » destinées à augmenter le pouvoir d'achat.

Quelles pistes ? Le Premier ministre, Fillon, a annoncé d'emblée la couleur en disant qu'« il n'y a pas d'argent ». Les cadeaux fiscaux aux privilégiés et les dégrèvements de cotisations sociales au patronat ont en effet accentué le déficit de l'État et, entre faire des cadeaux à une minorité de riches et augmenter le salaire des fonctionnaires, le gouvernement a déjà tranché, en faveur des premiers.

D'autres mesures seraient envisagées, nous dit-on, telles qu'une modération des prix des frais bancaires ou de la téléphonie mobile. Encore faut-il

qu'il y ait de l'argent. Mais, d'après ce qu'il paraît, les banques ou les compagnies de téléphone soient d'accord, elles qui ne cessent d'inventer des combines pour taxer leurs clients. Et à supposer qu'elles acceptent, ces baisses sur les factures seraient de toute façon marginales et ne peseraient pas lourd face à la hausse des produits pétroliers ou alimentaires.

Le gouvernement parle aussi d'autoriser le déblocage anticipé des fonds de participation des salariés à l'entreprise, de plafonner le prix de certaines énergies, de discuter avec les gros de la distribution pour leur

demande plus de transparence ou de faire des réformes « structurelles » afin de lutter contre le chômage, ce qui a le mérite à la fois d'être vague et de renvoyer l'échéance à plus tard. On évoque aussi la possibilité de « faire sauter le verrou des 35 heures » ou « d'aller plus loin dans le rachat des RTT », c'est-à-dire revenir sur la baisse du temps de travail. Cela pourrait se traduire une fois de plus par des avantages fiscaux plus importants pour les entreprises qui proposeraient des heures supplémentaires. Quant aux salariés, à condition que leur

employeur leur offre cette possibilité, ce qui est loin d'être le cas, ils y gagneraient avant tout plus de pénibilité et de fatigue au travail.

Il n'y a peut-être pas d'argent dans les caisses de l'État, mais il y en a dans celles du patronat, à en juger par les bénéfices affichés par les grosses entreprises. Et la première mesure à prendre pour augmenter le pouvoir d'achat de la population laborieuse serait de se servir dans ces caisses pour imposer une augmentation générale des salaires.

Marianne LAMIRAL

• À la SNCF

L'amertume des cheminots à l'égard des directions syndicales

À la SNCF, la reprise du travail a commencé à se faire dès le 21 novembre, quand des responsables de la CGT ont martelé que le nombre de grévistes diminuait partout, que les négociations allaient se poursuivre pendant un mois, et que de ce fait les cheminots ne pouvaient pas rester mobilisés tout ce temps, qu'il fallait garder ses forces pour repartir plus tard si la négociation n'aboutissait pas. Bref, ils n'ont pas lésiné sur les arguments pour inciter les cheminots à reprendre le travail.

Mais malgré les appels à « suspendre », bien des assemblées ont poursuivi la grève, certaines jusqu'au 23. Et le travail n'a vraiment repris que le 24, le 25, voire le 26 novembre.

Dans les dernières assemblées, les cheminots ont exprimé leur déception et leur écoeurément face à la politique des directions syndicales qui se sont moquées des avis exprimés et maintes fois votés en assemblée générale, au travers de motions multiples, demandant le retrait de la réforme contre les régimes spéciaux. Beaucoup de grévistes ont tenu à dire qu'ils ne s'étaient pas mis en grève pour obtenir un calendrier, celui des pompiers leur aurait coûté moins cher.

Parmi les grévistes mécontents, nombreux ont aussi été les militants syndicaux, en particulier ceux de la CGT, qui se sont senti trahis par l'acceptation du fameux calendrier proposé par le gouvernement et la SNCF, et accepté par tous les responsables syndicaux. Avec le calendrier, leurs dirigeants acceptaient que les négociations se fassent dans le cadre imposé par le gouvernement à savoir l'acceptation des 40 annuités,



Dernière assemblée générale avant la reprise au dépôt de Saint-Pierre-des-Corps.

des décotes, de l'indexation des pensions sur les prix et non plus sur les salaires, etc. Et même si des mesures limitant quelque peu l'impact des décotes et du nouveau mode de calcul des pensions peuvent être discutées, celles-ci sanctionneront d'importants reculs qu'auront à subir les cheminots, en particulier les récents embauchés et ceux qui le seront dans l'avenir. Cela, bien des grévistes l'avaient par avance et largement dénoncé. Et parce que les dirigeants syndicaux n'en ont pas tenu compte, des adhérents et militants de la CGT se sentent aujourd'hui trahis.

Dans aucune assemblée, même si la reprise du travail

s'est faite avec parfois une courte majorité et en traînant les pieds, les grévistes n'ont trouvé la force d'outrepasser le mur syndical auquel ils se heurtaient. Y avait-il avec cette grève la possibilité de faire vraiment reculer le gouvernement ? La question reste ouverte. Non pas à cause d'un manque de volonté et de combativité des grévistes mais parce que le mouvement n'a pas été au bout de ses possibilités, arrêté dans sa phase encore ascendante, au lendemain même de la manifestation où les grévistes des transports et de l'énergie avaient rejoint ceux de la fonction publique. Ce jour-là, le 20 novembre, les cheminots

étaient encore presque partout installés dans la grève et avaient conscience que, tant qu'ils ne reprendraient pas le travail, ils pourraient encore faire reculer le gouvernement.

Tous constataient que Sarkozy, après sa prestation ratée aux ateliers du Landy, où il avait été interpellé par les cheminots, désertait curieusement les médias ; que le patronat commençait à s'inquiéter d'un possible blocage d'une partie de l'économie, que les commerçants des centres villes se plaignaient de plus en plus de la baisse des ventes. Et puis, contrairement à ce que martelaient les médias, les grévistes constataient que leur mouvement n'était pas

incompris par l'opinion, malgré les gênes occasionnées. De leur côté, les travailleurs de la RATP tenaient eux aussi le coup et des liens se tissaient même entre grévistes à Paris.

C'est pour toutes ces raisons qu'il existe aujourd'hui une amertume certaine parmi les cheminots, mais pas de démoralisation ni de découragement. Pour beaucoup, il s'agissait de leur première grève et donc de leur première expérience de lutte ; une expérience qui, si elle est suivie d'une prise de conscience de la nécessité pour les grévistes de contrôler leur grève, pourra être positive pour un avenir qui peut être proche.

Correspondant LO

• SNCF

Dans la région de Lyon

Dans la région de Lyon, la grève a été particulièrement bien suivie jusqu'au bout, avec même une augmentation du nombre de grévistes le 20 novembre, jour de la grève des fonctionnaires, où plus de 1 500 cheminots se sont retrouvés à la manifestation.

Que ce soit à la gare de Per-

rache, aux ateliers d'Oullins, au triage de Sibelin, aux dépôts de Vénissieux ou de La Mouche, les assemblées générales ont regroupé les cheminots, tous métiers confondus, avec 100 à 300 grévistes suivant les sites et les jours.

La détermination était grande et, malgré la renonce-

ment de leur syndicat, bien des syndiqués de la FGAAC ont participé à la grève comme au dépôt de Vaise, où ils sont nombreux chez les roulants.

Pendant toute la grève, la tactique des fédérations syndicales a été beaucoup discutée. Mais si, localement, les militants syndicaux ont fait grève et

appelé à continuer jusqu'au bout, beaucoup de grévistes ont vu que les fédérations syndicales, en allant négocier pendant un mois, renonçaient de fait aux principales revendications.

La plupart des sites importants ont repris seulement vendredi 23. Et lors des votes, une importante minorité s'est pro-

noncée pour la continuation ou s'est abstenue, pour faire savoir que les travailleurs sont bien conscients de ne pas avoir obtenu ce qu'ils voulaient. C'est donc à contrecœur et avec de la colère que la reprise a été décidée.

Correspondant LO

Dans la région de Limoges

« Un sentiment général de frustration est ressenti au sein de cette assemblée, en conséquence la mobilisation ne faiblira pas... » Voilà ce qu'ont écrit les cheminots grévistes réunis à Ussel (Corrèze) le 22 novembre dans une motion qu'ils ont adressée aux directions syndicales. Pour bien montrer que leur combativité n'était pas entamée, ils demandaient aux syndicats de reposer un préavis de grève au lendemain de chaque table ronde pour maintenir « un maximum de pression ».

Ce sentiment exprimé par les cheminots d'Ussel a été ressenti par beaucoup de grévistes quand les directions syndicales ont appelé à la reprise du travail le 20 novembre au soir, alors que les revendications de la grève n'étaient pas satisfaites.

Même si, après le matraquage politique, la mollesse et le lâchage syndical, beaucoup de cheminots doutaient de la possibilité de conserver les 37,5 ans de cotisations pour

une retraite pleine, ils ne sont pas démoralisés.

Surtout, ils suivent avec attention les mesures annoncées. Ils calculent par exemple que l'intégration de quelques primes au salaire de référence pour le calcul des retraites ne fera pas le compte. Ils sont choqués par les effets pervers du compte-temps appliqué aux postes pénibles (ils s'agit de la possibilité de mettre de côté des jours de repos et de les cumuler pour partir un peu plus tôt en retraite). Ceux qui travaillent en horaires décalés ou en extérieur ont particulièrement besoin de ces jours de repos. Cela arrangerait bien la SNCF, qui a du mal à les donner par manque de personnel, de les mettre de côté pour les redonner... un jour peut-être ; mais certainement pas les cheminots, qui n'entendent pas crever à la tâche.

Correspondant LO

Des tables rondes ne tombent que des babioles

Bien peu de cheminots grévistes pensent que les tables rondes entre gouvernement, direction SNCF et directions syndicales, étalées sur un mois puisque la dernière aura lieu le 18 décembre, peuvent apporter quelque chose de positif pour les cheminots quant à l'application de la réforme des régimes spéciaux.

Le gouvernement refuse de revenir sur le passage aux 40 ans de cotisations, sur les décotes de 5 % par année manquante, sur l'indexation des pensions sur les prix.

Dès la première réunion, le seul élément nouveau et un peu significatif est la création d'un dixième échelon d'ancienneté : ceux qui auront plus de 33 ans d'activité à la SNCF toucheront 2,5 % d'augmentation, à répercuter sur la pension de retraite. Cela ne concerne actuellement que la moitié des cheminots et, comme l'âge d'entrée à la SNCF est de plus en plus tardif, il faudra travailler plus longtemps pour bénéficier de ce petit plus.

Autre mesure annoncée, l'intégration de certaines primes dans l'assiette servant au calcul des retraites. Actuelle-

ment 88 % en moyenne du salaire sont pris en compte. La direction propose d'y ajouter, entre autres, la prime de vacances et la gratification d'exploitation. Pour un cheminot gagnant 1 500 euros par mois, cela fera une augmentation mensuelle de la retraite d'environ 25 euros (pour 33 ans d'ancienneté) mais aussi une légère augmentation des cotisations retraites.

La SNCF prétend aussi s'engager, « dans le cadre des négociations à venir, à une meilleure prise en compte des pénibilités... » mais à part une prise en compte particulière de certaines primes liées au travail de nuit, de dimanches et fêtes et des astreintes, aucune mesure concrète n'a été avancée par la direction si ce n'est la création d'un observatoire des conditions de travail !

Autant dire que ces négociations, appelées à se prolonger dans le temps, auraient vraiment besoin de la pression des grévistes pour avoir quelque perspective...

Correspondant LO

• SNCF - Dépôt de La Blancarde (Marseille)

Des heures de conduite d'affilée... au mépris de la sécurité

Je conduis des trains couchettes et des trains de fret qui roulent nuit et jour et j'aimerais faire connaître à vos lecteurs un aspect de nos conditions de travail.

Les roulements, c'est-à-dire la répartition des horaires de conduite, se sont beaucoup détériorés au fil du temps. L'objectif de la direction est d'augmenter la productivité, même si c'est au détriment de la santé du conducteur et aussi de la sécurité.

Par exemple, je peux fréquemment avoir à conduire une matinée et à re-attaquer la nuit qui suit. Nous pouvons aussi travailler des journées longues de onze heures avec juste une coupure d'une heure. Pendant cette coupure, on est sur la machine et pas forcément à un endroit où l'on pourrait manger correctement et se reposer un peu.

Les recommandations faites aux usagers de la route au moment des grands départs, c'est de se reposer au moins toutes les deux heures. Nous qui conduisons des trains avec des centaines de personnes, nous en sommes bien loin.

Il y a des tournées où nous conduisons pendant cinq ou six heures d'affilée sans un seul arrêt. Ce qui suppose une vigilance sans éclipse.

On entend dire que le travail des conducteurs de train n'est plus aussi pénible qu'autrefois : bien sûr, nous n'enfournons pas du charbon dans une chaudière et notre travail demande beaucoup moins de force physique qu'il n'en fallait à nos anciens. Mais c'est un travail difficile car il nécessite beaucoup d'attention et de technicité. Pendant la conduite, il y a des actions à faire, des cadrans, des mano-

mètres à surveiller (...).

Quand elle nous a embauchés, la SNCF avait passé un contrat moral avec nous : c'est les mots qu'ils employaient. Nous acceptions de travailler de jour ou de nuit, pendant les jours fériés et le week-end, nos congés annuels nous étaient imposés. Mais en compensation, nous pouvions prendre notre retraite plus tôt.

Si finalement le nombre d'annuités que nous avons à faire était augmenté, la SNCF devrait admettre, pour respecter son contrat moral, que nous ne roulions plus ni les jours fériés ni les nuits, ni les week-ends et que nous puissions prendre nos congés en même temps que notre femme et nos enfants. Et qu'à 17 heures on arrête le train et on rentre à la maison...

Un conducteur SNCF - Marseille

• RATP

La fin de la grève dans les bus et le métro parisiens

À la RATP, la plupart des grévistes ont repris le travail le vendredi 23 novembre. Jusqu'à ce jour, la grève était restée forte au métro, où très peu de rames circulaient. La veille, le jeudi 22 novembre à 8 h 15, la direction annonçait elle-même un trafic encore quasi nul sur le RER A, le RER B étant quant à lui fermé. Sur le réseau Bus, il y avait toujours en moyenne 40 % de grévistes.

C'est dire que lorsque les négociations débutèrent à la RATP, le mercredi 21 novembre, la grève était encore puissante et ce malgré la volte-face de Thibaut acceptant les négociations par entreprise et l'annonce d'un calendrier de négociations interminables devant durer un mois. Bien que les directions syndicales trouvèrent là des aspects positifs, ce n'était pas le cas pour les agents les plus résolus qui, eux, sentaient bien que le lâchage du mouvement était déjà décidé et programmé.

C'est d'ailleurs pour

exprimer ce sentiment qu'à l'ouverture des discussions, de nombreux grévistes se sont invités à la maison de la RATP. Il y avait là des militants de SUD, de FO, de la CGT (qui était loin d'avoir fait le plein), et surtout des centaines de grévistes derrière les banderoles de diverses assemblées générales, venus réaffirmer leur volonté de voir le plan Sarkozy-Fillon retiré et de rester aux 37,5 annuités. Ils entendaient dire aussi leur refus du calcul de la pension sur les prix plutôt que sur les salaires comme c'est le cas actuellement, ainsi que leur refus des décotes et d'un double statut qui pénaliserait les futurs embauchés.

La reprise s'est donc faite avec de l'amertume et même de la colère envers les directions syndicales promptes à se réunir autour du tapis vert alors même que la direction et le gouvernement continuaient à affirmer qu'il n'était pas question de revenir sur les 40 annuités et sur

les décotes.

Les agents qui s'étaient à plusieurs reprises réunis dans les assemblées mises en place par des grévistes de l'Ouest parisien, ont décidé pour leur part de continuer la grève jusqu'au samedi 24 novembre à 5 h 15, fiers de ce qu'ils avaient accompli. Depuis le début du mouvement, ils ont tenté d'organiser les grévistes de façon la plus démocratique possible, afin qu'ils puissent contrôler leur grève au mieux et se prémunir contre les retournements prévisibles des directions syndicales.

Pendant dix jours les grévistes ont tenu tête à leur direction et au gouvernement, gagnant le respect de tous. Ils n'ont pas obtenu satisfaction mais ont montré leur capacité de réaction et si, au travers de leur lutte, d'autres travailleurs se sont reconnus, peut-être ont-ils alors posé des jalons pour un futur mouvement de l'ensemble du monde du travail.

Correspondant LO

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Toujours des braises sous la cendre

Après 9 jours de grève, cheminots et agents RATP ont finalement suspendu leur mouvement. Non sans amertume, car leurs revendications ne sont pas satisfaites. Pourtant, le bilan de la grève est loin d'être négatif. Sa durée, le nombre et la détermination des participants ont surpris le gouvernement... et les directions syndicales.

La première victoire des grévistes, c'est d'avoir fait de leur première journée du 18 octobre, suivie en bien des endroits de quelques jours de reconduction, un tel succès, qu'un appel à la grève reconductible en novembre était devenu inévitable.

La base a senti que la plupart des directions confédérales avaient, à des degrés divers, programmé l'abandon du mouvement, en particulier lorsque Bernard Thibault et la CGT ont accepté de négocier entreprise par entreprise avant même le début de la grève mardi 13 novembre. Les grévistes ont répondu en imposant que les assemblées générales décident de la reconduction du mouvement. Dans l'ouest de Paris, plusieurs secteurs de la RATP se sont coordonnés en assemblée inter-secteurs dès le 14 novembre, estimant que « la grève, c'est l'affaire de tous ». Ils ont élu un comité de grève. Des tentatives semblables ont eu lieu en divers endroits à la SNCF. De nouvelles générations de travailleurs ont expérimenté une organisation démocratique du mouvement. C'est un gage pour l'avenir.

Les jeunes se sont illustrés dans le mouvement, alors qu'on aurait pu penser que les retraites les concernaient moins que les anciens. Cette compréhension que toutes les revendications (retraite, salaire, emplois) sont liées est de bon augure pour la suite.

C'est à cette suite qu'il faut d'ores et déjà se préparer, et pas seulement les cheminots. Partie de la question des retraites, la grève a en fait posé tous les problèmes : services publics (le fret, par exemple), emploi, et surtout les salaires. Les patrons du public et du privé n'ont aucune intention de nous faire travailler plus longtemps. Bien souvent, ils se débarrassent de ceux d'entre nous que le travail et les cadences ont cassés avant 60 ans, les remplaçant par des jeunes tout frais. L'allongement de la durée de cotisations à 40, et bientôt

42 ans pour tous, a pour but de diminuer par la décote le montant des retraites. Nous risquons tous de vivre une retraite misérable après une vie d'exploitation. À moins de placer ses économies (quand il y en a !) dans un fonds de pension, qui les jouera en bourse, au risque de tout perdre. La grève a agacé certains travailleurs du privé. Mais elle a rencontré un écho favorable auprès de bien d'autres, justement parce que derrière les retraites, les grévistes défendaient leur niveau de vie, toutes générations confondues.

Or, sur les salaires, le gouvernement n'a rien à offrir. « Travailler plus pour gagner plus ? » Que les patrons commencent par payer toutes les heures supplémentaires effectuées qu'ils nous imposent ! Exonération de cotisations sociales pour les entreprises qui augmentent leurs salariés ? Mais c'est donner d'une main ce qu'on nous a volé de l'autre en ponctionnant la Sécurité sociale ! Et après, on dit qu'il n'y a plus d'argent pour rembourser les soins ! Le treizième mois ? Mais c'est tous les mois que nous avons besoin d'une augmentation ! Et qui contraindra le patronat à lâcher un peu de son magot ? Certainement pas ceux qui l'aident à nous tondre tous les jours !

Le mécontentement est général, y compris dans la jeunesse, où le mouvement étudiant semble s'étendre dans les lycées généraux, tandis que les lycées professionnels ont connu leurs premières manifs d'élèves contre la suppression des BEP. C'est tant mieux, car notre riposte doit être tout autant générale. La journée du 20 novembre dans le secteur public, alors même que les cheminots étaient toujours en grève, aurait pu donner le signal de départ. Avec, entre autres, 58 % de profs et 65 % d'instits, c'est la meilleure grève depuis... 1995, comme pour les cheminots le 18 octobre dernier. Mais les directions syndicales se sont abstenues d'appeler tout de suite à la suite. C'est donc partie remise. Et peut-être pas pour très longtemps.

Éditorial des bulletins d'entreprise l'Étincelle, édités par la Fraction de Lutte Ouvrière, du lundi 26 novembre.

Convergences Révolutionnaires n° 54 (novembre-décembre 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Croissance, décroissance, d'un cauchemar à l'autre

Articles : *Cheminots, RATP, EDF, GDF, étudiants, fonctionnaires* : La fédération des luttes à portée de mains ? - *retraites* : 15 ans d'attaques systématiques - *Une tribune de la LCR* : poursuivre la discussion, engager de nouvelles relations - *USA* : la majorité contre la guerre - *Allemagne* : grève tenace des roulants - *Belgique* : les méfaits du communautarisme : suite mais pas fin.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Mouvement étudiant

Les lycéens prendront-ils le relais ?

Le mouvement de protestation contre la loi Pécresse se poursuit dans des dizaines d'universités. De nombreux lycées sont entrés à leur tour dans le mouvement la semaine du 26 novembre.

Dans les universités, les assemblées générales massives ont continué. Ce sont encore des centaines d'étudiants qui se sont réunis d'Aix à Amiens, du Havre à Nancy, en passant par Paris bien sûr. Si le mouvement ne s'élargit plus dans les facultés, il se maintient – même s'il ne parvient toujours pas à déboucher sur les manifestations massives qui, seules, pourraient inquiéter le gouvernement.

Une majorité d'étudiants contre la loi

Pourtant, dans la plupart des assemblées générales, le constat est le même : une majorité d'étudiants rejettent la loi Pécresse et ses conséquences, à savoir l'introduction de capitaux privés dans le financement des facultés. Ils estiment, à juste titre, que l'application de cette loi constituerait une forme de privatisation des universités, et donc un recul pour le service public. Les étudiants de droite, qui viennent nombreux dans les assemblées générales pour défendre le gouvernement, ne convainquent pas. Qui croirait en effet ces militants UMP qui affirment sans vergogne que le patronat « va verser de l'argent aux universités pour lutter contre le chômage » ? Nombre d'étudiants s'amuse ouvertement de cette vision faussement naïve d'un patronat ami de l'humanité et des travailleurs.

Dans les assemblées générales, les débats restent malheureusement souvent centrés sur la question du blocage ou non des universités concernées, alors que l'important serait d'étendre le mouvement, d'entraîner de nouveaux étudiants et d'être le plus nombreux possible à manifester dans les rues ; car c'est visible-

ment ce que craint le gouvernement.

Quelques concessions gouvernementales

Lundi 26 novembre, Fillon et Pécresse ont annoncé que le budget alloué aux universités augmenterait d'un milliard d'euros par an pendant cinq ans. Il passerait donc de 10 à 15 milliards d'euros... d'ici 2012. Demain, on raserait gratis !

Cette hausse budgétaire était, paraît-il, dans le programme électoral de Sarkozy. Grâce au mouvement étudiant, le gouvernement s'est opportunément souvenu de cette proposition qui, sans cela, aurait sans doute rejoint quelques milliers d'autres au vaste cimetière des promesses oubliées !

Dans les jours qui viennent, le mouvement pourrait bien trouver un second souffle grâce à l'arrivée des lycéens. Déjà, avant le week-end du 25 novembre, un nombre croissant de lycées avaient organisé des assemblées générales et voté le blocage pour les jours de manifestation. Mardi 27, le nombre relativement faible d'étudiants dans la rue était compensé par la présence de plusieurs milliers de lycéens, dynamiques et déterminés.

Les lycéens auraient toutes les raisons de se mobiliser massivement, car ils sont au fond plus concernés encore que les étudiants : le temps que la loi se mette en place – si elle passe – les lycéens d'aujourd'hui seront devenus les étudiants des facs semi-privatisées que souhaitent Pécresse et Sarkozy.

Au soir de la journée d'action du 27, Pécresse annonçait quelques nouvelles concessions – purement verbales – qui n'ont aucune raison de satisfaire les manifestants. Car ceux-ci ne réclament qu'une chose : l'abrogation pure et simple de sa loi !

Pierre VANDRILLE

Contre le chômage et la précarité

Plusieurs associations de défense des chômeurs – AC !, APEIS, CGT-Chômeurs, MNCP – appellent à manifester samedi 8 décembre, « contre le chômage et toutes les formes de précarité et pour la justice sociale ».

Le chômage de masse persiste et plus de la moitié des chômeurs ne sont pas indemnisés, constatent-elles. La pression du chômage nourrit le développement de la précarité (en particulier pour les femmes et les plus jeunes) et favorise une dégradation des conditions d'emploi et de rémunération de l'ensemble des salariés. Les courtes durées d'indemnisation relèguent un

nombre croissant de chômeurs et de précaires vers les minima sociaux, et de nombreux précaires, dont les stagiaires, sont exclus de tout système d'indemnisation.

Le gouvernement multiplie les attaques envers les chômeurs et les travailleurs et en pousse un nombre croissant vers la pauvreté, tandis qu'il apporte son soutien aux entreprises qui, sous prétexte de « compétitivité », accentuent le chômage et la précarité.

De nombreuses associations, syndicats et partis, dont Lutte Ouvrière, soutiennent cet appel et invitent à rejoindre la manifestation.

Manifestation à Paris

samedi 8 décembre à 14 heures
de la place de la République à la place de la Nation

• Fonctionnaires

Après le 20 novembre, les dirigeants syndicaux pensent urgent... d'attendre !



Les fonctionnaires ont été nombreux à faire grève le 20 novembre, pour réclamer des hausses de salaire et pour s'opposer aux suppressions d'emplois programmées par le gouvernement. Il était évident pour chacun qu'une seule journée de grève, même si elle était très suivie, n'ébranlerait pas le gouvernement et qu'elle ne pouvait être qu'une première étape dans la lutte à mener. Or, pour les fédérations syndicales de fonctionnaires, il n'a jamais été question d'aller au-delà de cette journée.

Déjà, en novembre, les confédérations syndicales se sont bien gardé d'unifier les mécontentements : les travailleurs de la SNCF, de la RATP et d'EDF-GDF étaient appelés à faire grève à partir du 14 tandis que les fonctionnaires l'étaient le 20. S'il y a eu jonction entre les deux mouvements, c'est grâce aux grévistes de la SNCF et de la RATP, qui ont continué leur mouvement en tenant à ce qu'elle ait lieu alors que les dirigeants syndicaux auraient voulu l'éviter. François Chéreau, le dirigeant de la CFDT, s'est prononcé clairement contre ce qu'il a appelé « une mobilisation fourre-tout », disant qu'il ne fallait pas

« mélanger les revendications ». Comme si tous les travailleurs n'avaient pas en face d'eux le même gouvernement et les mêmes attaques : qu'il s'agisse des régimes des retraites, du manque de personnel dans les emplois publics ou des bas salaires, dans tous les cas, le but est de faire travailler plus ceux qui ont un emploi, et de baisser les revenus de l'ensemble des travailleurs et des retraités.

Certains syndicats de fonctionnaires parlent maintenant d'appeler à une autre journée d'action, sans donner de date précise. Mais le 21 novembre, alors que la grève se poursuivait à la SNCF et à la RATP, ils n'ont donné aucun mot d'ordre aux fonctionnaires pour les encourager à poursuivre leur action. Et pour cause. Ils ne souhaitaient pas qu'une poursuite de la grève parmi les fonctionnaires, ou une partie d'entre eux, puisse encourager les cheminots ou les travailleurs de la RATP par exemple, à poursuivre leur mouvement malgré les manœuvres du gouvernement et de leurs propres directions syndicales pour leur faire reprendre sur de vagues promesses de négociations.

La tactique des fédérations et confédérations syndicales visant à diviser les travailleurs, à parcelliser leurs revendications,

à éviter qu'ils se rejoignent dans la lutte, est aujourd'hui devant les yeux de tous : cheminots, travailleurs des transports, employés de l'État mais aussi travailleurs du secteur privé qui ressentent bien qu'à l'offensive générale qu'ils subissent de la part du gouvernement et du patronat, il faut répondre par une contre-offensive générale, avec la force de l'ensemble du monde du travail. Cette « jonction » ne sera pas le fait des dirigeants syndicaux, mais elle pourra être le fait des travailleurs eux-mêmes.

Marianne LAMIRAL

• Parti Socialiste

Ça Valls vers la droite

Au cours d'une émission sur France Inter, le 21 novembre, Manuel Valls, député-maire d'Evry dans l'Essonne, personnalité en vue du PS, déclarait à propos du mouvement des cheminots et de la RATP qu'il souhaitait que « la grève s'arrête vite et qu'une négociation puisse aboutir ». Au passage, il a accusé le gouvernement d'« avoir laissé pourrir la situation » et « cherché une forme de victoire politique sur les syndicats ».

Mais l'essentiel de sa critique était adressée à son propre parti, le Parti Socialiste, auquel il

• PCA Mulhouse

Le syndicat CGT à Bernard Thibault : « Ton attitude nous rappelle celle de la CFDT »

À la suite d'un article de France Soir intitulé « Qui veut la peau de Bernard Thibault », le bureau confédéral de la CGT, faisant mine de prendre ce titre pour une menace, s'est indigné. Dans une déclaration du 23 novembre, il « s'élève contre les attaques dont la CGT et son secrétaire général sont la cible depuis quelques jours » et rattache ces attaques à « l'action efficace de la CGT au service des intérêts des salariés du privé comme du public ».

Il est vrai que la CGT est souvent attaquée par des gens mal intentionnés qui, à travers elle, s'en prennent aux travailleurs qui veulent se défendre. Mais en ce qui concerne son « action efficace » « au service des intérêts des salariés » dans les récents mouvements, c'est de ses propres rangs, parmi ses propres militants, que se sont élevées des voix pour critiquer la politique défendue par Thibault. Ainsi, le 16 novembre, le syndicat CGT de l'usine d'automobiles PCA de Mulhouse adressait à Bernard Thibault la lettre suivante :

« Cher camarade,

Nous n'avons pas du tout apprécié ta proposition au gouvernement de négocier les retraites des régimes spéciaux, régime par régime ou entreprise par entreprise.

Quand on engage un combat comme toute la CGT l'a engagé pour la défense des régimes spéciaux de retraite et que ce combat a des conséquences pour la protection du régime général que Sarkozy veut remettre en cause en 2008, on se donne les moyens de le gagner et on ne divise pas les travailleurs en lutte dès la

première minute comme tu l'as fait.

Quand la grève est massivement suivie comme à la SNCF, la RATP ou à l'EDF, on essaie d'abord de créer et de renforcer le rapport de forces et pas d'affaiblir ses propres troupes en les divisant avant de négocier sur le terrain de l'adversaire.

Ton attitude nous rappelle malheureusement celle de la CFDT en 1995. On sait ce qu'il en a résulté ! Nous peinons tous les jours à gagner la confiance des travailleurs dans le syndicalisme et la CGT. Tu viens de démolir, par ton intervention, des efforts de mois et d'années.

Nous essayons, bien souvent à contre-courant, de lutter contre les préjugés sur les fonctionnaires et de militer pour la solidarité et la convergence des luttes du privé et du public pour un retour à 37,5 annuités. Tu viens de saboter cet effort.

Nous espérons que les grévistes de la SNCF, de la RATP et de l'EDF, que les militants CGT de ces secteurs auront la force de continuer et de gagner malgré toi et nous leur envoyons toute notre solidarité dans leur combat.

Le syndicat CGT - PCA Mulhouse »

Oui, il faut espérer que les militants de la CGT et l'ensemble des travailleurs auront suffisamment confiance en eux-mêmes et en la force qu'ils représentent pour faire échec aux projets anti-ouvriers du gouvernement, malgré l'attitude déplorable du bureau confédéral de la CGT et de Bernard Thibault.

les choses » (...) « par exemple, nous aurions dû être plus clairs, plus courageux en 2003 au moment de la réforme Fillon. Nous aurions dû soutenir les initiatives de la CFDT et de François Chéreau ».

Ce personnage affirmait déjà durant l'été, que le PS devait être « le parti de l'entreprise et des entrepreneurs, créateurs de richesses ». Et pourquoi pas carrément se prononcer pour une fusion du PS, de l'UMP et du Medef ?

David MARCIL

• Russie

La démocratie selon Poutine

La récente dispersion violente par la police de manifestants anti-Poutine moins nombreux que les Omon (les CRS russes) qui les encerclaient et l'arrestation d'un des leaders de l'opposition pro-occidentale à l'origine de ces manifestations, l'ex-champion d'échecs Gary Kasparov, ont donné un aperçu de la façon dont se déroule la campagne des législatives du 2 décembre en Russie. Mais, là-bas, seuls ceux qui ont accès aux chaînes occidentales de télévision ont pu le savoir, car celles du pays ont passé sous silence ces faits dont même la plupart des habitants de Moscou et de Saint-Petersbourg, où se déroulaient ces manifestations, n'ont pas eu connaissance.

En effet, les principaux médias du pays se bornent, à leur habitude, à servir de caisse de résonance au pouvoir, et il ne se passe pas de jour sans que Poutine n'apparaisse une ou plusieurs fois sur les petits écrans, que ce soit dans ses activités présidentielles ou comme chef de file de la campagne électorale de son parti, Russie Unie.

Seul en lice, ou presque...

Des autres partis en lice, un seul a un peu droit à la parole dans les médias : Russie Juste. Placée par les sondages derrière Russie Unie (créditée de près de 70 % d'intentions de vote), le Parti Communiste KPRF (15 %) et le LDPR du démagogue populiste Jirinovski (6 %), Russie Juste a été créée par Poutine pour ratisser « sur sa gauche », tout en disant et répétant soutenir inconditionnellement Poutine !

Mais même sans cette compare, Russie Unie est assurée de rafler l'immense majorité des sièges de députés. Quant aux autres partis, ils risquent, encore plus que les fois précédentes, d'être laminés.

Cela tient d'abord au fait que Poutine jouit d'une certaine popularité dans le pays. Il apparaît comme celui qui a mis fin à la pétaudière politique laissée par son prédécesseur, Boris Eltsine. C'est lui qui a mis au pas les « oligarques », ces nouveaux milliardaires qui avaient profité de la faiblesse du pouvoir d'Eltsine pour faire main basse sur les bijoux de l'économie russe. De plus, même si l'inflation (plus de 10 %) rogne salaires et retraites, Poutine bénéficie de ce que son arrivée au Kremlin a coïncidé

avec une relative embellie économique. La flambée des prix du gaz et du pétrole, dont la Russie est un des premiers producteurs mondiaux, a rempli les caisses de l'État, permettant de redonner quelques couleurs au pouvoir d'achat des masses populaires, qui était parti en chute libre pendant la décennie suivant la disparition de l'Union Soviétique.

La « dictature de la loi »... électorale

Mais deux précautions valent mieux qu'une et, au long de ses huit années de présidence, Poutine s'est efforcé de réduire toute opposition politique tant soit peu organisée.

Les gouverneurs des régions, les présidents des Républiques fédérées ne sont plus élus, mais désignés par le Kremlin, ce qui les prive d'une légitimité qu'ils pourraient opposer au pouvoir central.

Les partis qui avaient surgi lors de la fin de l'URSS ont presque tous été écartés de la Douma (l'Assemblée nationale) par des restrictions du droit électoral. À l'obligation pour tout parti voulant participer aux élections d'être « enregistré », c'est-à-dire reconnu par les autorités, s'est ajoutée celle d'être déjà présent à la Douma. À défaut, il faut recueillir des millions de signatures de citoyens en un court laps de temps et dans un grand nombre de régions, chose quasi impossible à qui ne dispose pas des moyens de l'État. En outre, ce sont les commissions électorales nommées par le pouvoir qui décident, en fin de compte, d'accepter ou d'écarter tel ou tel candidat.

Comme une partie notable des électeurs, écœurés, choisissait la case dite du « contre tous » sur leur bulletin électoral, Poutine a simplement supprimé cette possibilité d'émettre un vote de défiance visible à l'égard du pouvoir. Mieux, il a prévu que les votes de ceux qui mettraient le nom d'un parti non autorisé sur leur bulletin seraient, non pas considérés comme nuls, mais répartis entre les listes électorales au prorata de leurs scores. Le pouvoir s'annexe ainsi la majeure partie des voix des mécontents !

L'art d'organiser les scrutins...

Quant à l'organisation du scrutin lui-même, ces jours derniers, sur une des rares radios au ton contestataire, Écho de Moscou, des auditeurs racontaient comment, dans leur entreprise, on les avait menacés de licenciement s'ils ne votaient pas « bien ». D'autres expliquaient comment on contrôlait leur « loyauté » : avec leur portable, ils devaient photographier leur bulletin (l'électeur en reçoit un seul, et dans le bureau de vote) coché en faveur de Russie Unie pour le montrer ensuite à leur hiérarchie. Sans oublier le « carrousel » des bureaux de vote militaires, qui se trouvent dans les casernes, chaque soldat recevant un bulletin pré-coché par les officiers.



La police en action lors de la manifestation du 24 novembre 2007.

Dans de pareilles conditions, même le très nationaliste leader du PC russe, Ziouganov, est allé se plaindre d'« élections malhonnêtes » auprès... de l'ambassadeur américain à Moscou.

Poutine en a profité pour dénoncer, pêle-mêle, ses opposants comme des « chacals rôdant autour des ambassades occidentales ». Mais il en aurait fallu plus pour émouvoir les chancelleries. Ainsi, Kouchner, ministre français des Affaires étrangères, commentant sur RTL les arrestations des manifestants anti-Poutine, a concédé que « cela ne donne pas une belle image de la Russie »,

mais en s'indignant quand un journaliste a lâché le mot « dictature ».

C'est qu'il n'y a pas qu'à la Chine qu'on peut vendre des Airbus (ou des Boeing). Et puis, la Russie est le premier fournisseur de gaz de l'Europe. Et pourquoi se fâcher avec Poutine pour sa conception très particulière de la démocratie quand les grandes puissances ont trouvé dans sa Russie un partenaire précieux dans le maintien de leur ordre mondial ?

Pierre LAFFITTE

• Galileo

Pour repérer avec précision... les subventions

Depuis qu'existe le système de positionnement par satellite GPS, maintenant accessible aux automobilistes, les industriels européens veulent montrer qu'ils sont capables de concurrencer les Américains. C'est le projet Galileo.

Mais lancer trente satellites coordonnés et mettre au point les systèmes capables de lire et de transmettre les informations, demande des capitaux

importants... qu'aucun de ceux qu'on nomme abusivement entrepreneurs ne voudrait risquer. Ces gens-là ne jouent qu'à coup sûr.

Aussi les frais du GPS américain ont-ils été assumés en grande partie par l'armée des États-Unis. En Europe, faute d'un État unique capable de mettre la main à la poche, il a fallu des années aux divers industriels, alliés mais concurren-

ts, et à leurs divers États pour se mettre d'accord sur la répartition des frais et des commandes.

Une solution originale a finalement été trouvée : les crédits seront pris sur les restes de la politique agricole commune.

Quand on dit que les États sont les vaches à lait des capitalistes...

P. G.

• Arabie saoudite

Violée... et condamnée à la flagellation

Jeudi 22 novembre, une Saoudienne de 22 ans a été condamnée à six mois de prison et 200 coups de fouet. Cette jeune femme avait eu le tort de porter plainte après avoir été violée par sept hommes. Lors d'un premier procès, en octobre 2006, le viol avait été reconnu et les violeurs condamnés à des peines de un à cinq ans de prison. Mais la victime avait été également condamnée à 90 coups de fouet pour « fréquentations illégales ». Au moment des faits, elle se trouvait en effet dans la rue... avec un homme qui n'était pas de sa famille !

Cette jeune femme a encore aggravé son cas en faisant appel du premier jugement, et surtout en accordant une interview à une organisation de défense des droits de l'homme. Sa condamnation a alors été alourdie, car le tribunal l'a accusée « d'envenimer la situation et d'influencer l'appareil judiciaire par l'entrepris des médias ».

La situation des femmes en Arabie Saoudite est connue de tous : elles sont la propriété de leur père, puis de leur mari. Elles n'ont le droit de sortir qu'accompagnées d'un homme de leur famille, et évidemment voilées. Elles ne peuvent aller en justice que représentées par un homme. Elles peuvent être répudiées sans cérémonie mais ne peuvent divorcer que dans certains cas prévus par la loi et après un procès. Dans ce cas, elles sont privées de leurs enfants. Elles ne peuvent pas conduire une voiture, ni faire les études ou exercer le métier de leur choix. Leur droit de vote est tellement formel qu'il a fallu une nouvelle loi pour établir que, dès

2009, elles pourront participer effectivement au scrutin.

Cette violence légale n'est pourtant encore rien à côté de la violence sociale que subissent les femmes saoudiennes. Les pères, frères et maris ont quasiment droit de vie ou de mort non seulement sur les femmes de leur famille mais sur celles qui travaillent dans leur maison. On ne compte pas les cas d'employées de maisons violées ou assassinées par leur patron. De plus, certains hommes se sentent le droit de faire respecter leur loi à n'importe quelle « contrevenante » rencontrée dans la rue. C'est ce qu'ont fait les sept violeurs. C'est ce qu'avaient fait, en 2002, des religieux qui avaient empêché des jeunes filles de sortir d'une maison en feu parce qu'elles n'étaient pas voilées. Quinze d'entre elles avaient alors péri.

Ni la France, qui a reçu en grande pompe le roi Abdallah le 21 juin dernier, ni aucune autre grande puissance n'ont jamais émis la moindre réserve quant à leurs relations avec le régime saoudien. Cet État monarchique est un de leurs grands alliés et même un instrument direct des trusts pétroliers. Libre donc à lui d'avoir des mœurs barbares pourvu qu'il contribue à l'ordre mondial en protégeant les approvisionnements des « majors » du pétrole et qu'il se fournisse chez Thalès, Bouygues, Areva, Airbus, etc.

La situation atroce des femmes en Arabie saoudite n'est pas seulement un vestige du passé, elle se maintient avec la complicité des dirigeants occidentaux.

Paul GALOIS

Sarkozy, la Chine et les droits de l'homme

Quoique nanti de son diplôme d'avocat, Sarkozy n'était pas en Chine du 25 au 27 novembre pour s'y faire celui des droits de l'homme. Il y était, il fallait que ce fût clair pour tout le monde, en tant que commis-voyageur du grand patronat français.

Peut-être est-ce pour ne pas faire de peine aux dirigeants chinois qu'il avait pris soin de priver de sortie à Pékin Rama Yade, sa secrétaire d'État aux Droits de l'homme, dont pourtant seul le titre, et non pas l'action, aurait pu être gênant.

Les droits de l'homme n'étaient donc pas au nombre des « grands objectifs » visés par le président dans le cadre de sa visite en Chine.

Sarkozy s'est contenté d'évoquer prudemment une « suspension progressive des exécutions capitales », à laquelle Hu Jintao a rétorqué que « la société chinoise n'est pas prête pour l'abolition de la peine de mort », concédant tout de même poliment qu'il continuerait à « alléger le nombre de cas où la peine de mort est appliquée ». Voilà qui ne doit pas rassurer les militants défenseurs des droits de l'homme, en Chine et ailleurs, ni consoler les milliers de condamnés à mort potentiels – 7 500 à 8 000 exécutions chaque année dans le pays selon Amnesty International. Il est vrai que la France, qui n'a « pas de leçon à donner », comme l'a d'ailleurs rappelé Sarkozy, a elle-même continué à perpétrer

ces crimes légaux jusqu'en 1981, et qu'elle se garde bien d'émettre la moindre critique un peu vive contre son grand allié, les États-Unis, qui suit immédiatement la Chine dans ce tableau d'horreur.

Et pendant que l'actuel président français adressait diplomatiquement ses vœux de « succès au 17^e congrès » du PCC (Parti Communiste Chinois) au pouvoir, Brice Hortefeux, comme ministre de l'Immigration, jouait sa partition en souhaitant voir venir en France plus d'étudiants chinois.

Tant qu'il ne s'agit pas de travailleurs étiquetés « sans papiers », c'est peut-être sans danger pour eux...

Viviane LAFFONT



Un président-VRP

De sa petite virée en Chine, Sarkozy a rapporté, dit-on, plus de 20 milliards de contrats. Si ces contrats sont finalisés, ces milliards reviendront à Airbus, ou plutôt à Lagardère et à ses lieutenants, qui pourraient placer 160 de leurs machines volantes ; quelques autres milliards reviendront à Areva, qui aurait placé deux de ses réacteurs nucléaires et qui serait le fournisseur du combustible nécessaire pour alimenter les centrales. Quelques miettes, qui se mesurent en millions, tomberaient aussi dans l'escarcelle d'Alcatel, d'Alstom ou de Natixis.

Ce tableau de chasse a sans doute paru suffisant à Sarkozy pour qu'il ne ressente pas le besoin d'évoquer la question des droits de l'homme avec ses interlocuteurs chinois.

Reconnaissons cependant une qualité à ce monsieur bons offices : celle de bon fils et de bon père. Car il a profité de l'occasion pour promener dans l'Empire du Milieu sa vieille mère et son fils aîné. Aux frais de l'État ? Il y a donc une part d'humanité dans tout homme !

J.-P. V.

Polluez, il en restera toujours quelque chose

Lors de sa visite en Chine, Sarkozy n'a pas manqué de faire un couplet sur l'écologie. Il a mis l'augmentation de la pollution mondiale au compte du développement industriel chinois et a donc demandé aux dirigeants de ce pays de faire un « effort ».

Il est exact que la Chine rejettera cette année dans l'atmosphère autant de CO₂ que les États-Unis, jusque-là champions incontestés. Mais il y a 1,3 milliard d'habitants en Chine et seulement 300 millions aux USA. Les Chinois polluent donc

en moyenne quatre fois moins que les Américains et depuis bien moins longtemps.

De même les capitalistes chinois et leurs représentants politiques ont encore du chemin à faire pour rattraper leurs homologues occidentaux : cela fait vingt ans que ces derniers parlent de réduire la pollution et la seule mesure concrète qu'ils aient prise, c'est d'inventer des « droits à polluer » qui sont devenus de nouveaux objets de spéculation.

P. G.

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 108 (novembre 2007)

France

. Situation sociale et tactique syndicale

. Conférence de Grenelle : environnement et économie de marché

Irak

Le « redéploiement » américain : diviser l'Irak pour régner

Corne de l'Afrique

Guerre civile en Somalie, occupation éthiopienne, menaces de guerre dans la région : la responsabilité des puissances impérialistes

Tribune de la minorité

Vers l'indispensable mouvement d'ensemble ?

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro



• Moyen-Orient

De la conférence d'Annapolis à un « processus de paix »... de plus

La conférence internationale convoquée mardi 27 novembre à Annapolis (Maryland) par George Bush est censée relancer le processus de paix entre Israël et l'Autorité palestinienne. Un calendrier de négociations a été fixé avec la promesse qu'une solution du problème palestinien serait trouvée avant la fin de 2008. Mais Bush n'est pas le premier président américain à faire ce genre de geste en fin de mandat, sans que cela ait désamorcé jusqu'à présent un conflit qui dure depuis des décennies.

Depuis son arrivée en 2000, l'administration Bush ne faisait même pas semblant de chercher une solution au conflit, laissant son protégé israélien agir à sa guise. Et comme si ce foyer de tension

ne suffisait pas au Moyen-Orient, elle y a ajouté ses interventions militaires en Afghanistan, puis en Irak, soumis désormais à une occupation américaine et occidentale, dont le fiasco est évident.

Mais il fallait tout de même donner une chance à Bush de sortir de la Maison-Blanche sur une apparence de succès en politique extérieure. Condoleezza Rice a multiplié les déplacements pour préparer cette réunion à grand spectacle avec les représentants des grandes puissances et de l'ensemble des pays arabes, et surtout le Premier ministre israélien Ehud Olmert et le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas. Le vice-ministre syrien des Affaires étrangères a même été convaincu au dernier moment de participer, grâce

à la promesse que l'on parlerait du Golan syrien occupé par Israël.

La conférence a annoncé un calendrier qui devrait aboutir à la solution du conflit israélo-arabe, avec en particulier la création d'un État palestinien indépendant. Mais ce n'est pas la première fois qu'un plan de négociations est proposé... sans jamais aboutir. La principale raison est que les dirigeants israéliens ne tiennent nullement à faire les concessions qui seraient indispensables pour mettre fin au conflit, mais qui les obligerait à s'affronter aux colons de Cis-jordanie et à tous les partisans du jusqu'aboutisme contre les Arabes. Quant aux États-Unis, ils n'ont jamais voulu faire pression sur les dirigeants israéliens pour les obliger à ces concessions car, au fond, la persistance du

conflit israélo-arabe leur rend service.

Alors on se demande pourquoi la conférence d'Annapolis pourrait ouvrir la voie d'une solution, si les attitudes israélienne et américaine ne changent pas. Dans l'immédiat elle répond surtout à un besoin : il faut de nouveau donner au moins l'illusion qu'un « processus de paix » existe. Le fait qu'il y ait des négociations, des échéances, des calendriers, permet au moins à des dirigeants comme le Palestinien Mahmoud Abbas de contrer la surenchère du Hamas ou d'autres partis islamistes, et de prétendre que sa politique de dialogue, voire de collaboration avec les autorités israéliennes, peut un jour conduire à la paix et à la fin de la situation insupportable qui est aujourd'hui celle des Palestiniens.

Au-delà même, cette restauration d'un « processus de paix » est nécessaire à l'ensemble des dirigeants des pays arabes pour justifier leur politique face à leur propre opinion publique, et pour contrer les opposants, en général des islamistes intégristes qui, souvent avec l'appui de l'Iran, leur reprochent leurs compromissions.

Après Annapolis, il y aura donc peut-être de nouveau un « processus de paix » car après sept ans à la présidence, Bush a compris que cela pouvait avoir quelque utilité pour restaurer la crédibilité des États-Unis dans la région moyen-orientale. Reste à savoir si, en l'absence des choix nécessaires que chacun connaît, et qui pourraient mettre fin au conflit, ce « processus » pourra faire illusion, et pour combien de temps.

Jacques FONTENOY

• Airbus – Toulouse

Les patrons en veulent toujours plus

Au salon aéronautique de Dubaï, début novembre, Airbus avait décroché pour des milliards de commandes d'avion. On en était à huit années de travail. Et fin novembre, la Chine, visitée par le super-VRP Sarkozy, a commandé 160 Airbus pour près de 12 milliards d'euros.

Mais d'après Louis Gallois, le président d'EADS-Airbus, ça ne va pas du tout : il a déclaré dans un journal allemand que le cours de l'euro serait « une menace pour l'existence du constructeur, pas dans l'immédiat, mais à long terme. Nous devons délocaliser en partie notre production vers la zone dollar ». Le président d'Airbus, Thomas Enders avait déjà dit que la faiblesse du dollar menaçait l'existence même de Airbus. Rien que ça !

En réalité, tout ce bluff est là pour justifier des mesures supplémentaires qui aggraveraient encore le plan d'économies Power 8, qui prévoit déjà 10 000 suppressions de postes et des cessions de sites.



Airbus arrivant à Orly.

Selon un hebdomadaire allemand (*Focus*), il serait question de porter la durée de travail de 35 heures à 40 heures sans augmentation de salaires. Quant aux délocalisations, de nouvelles unités de production seraient envisagées dans les pays « à bas coûts » comme ils disent cyniquement, en plus de celles prévues : en Chine, en Russie, en Inde ou dans les pays arabes.

Info ou intox ? Mise en condition ? Les travailleurs d'Airbus savent en tout cas que leurs patrons sont champions du monde pour pleurer la bouche pleine, tout en leur ser-

rant la ceinture, en menaçant leur emploi, et en espérant faire grimper leurs actions en Bourse. Et cela sous tous les prétextes possibles.

Les commandes augmentent, le travail aussi, alors si les gros actionnaires-initiés craignent les conséquences du monopoly monétaire, ils n'ont qu'à puiser dans leurs propres profits. Ils ont largement les moyens d'assumer les conséquences de leur propre système. Les travailleurs ont déjà suffisamment donné et subi.

Correspondant LO

• Algérie

Les cheminots en grève pour les salaires

Les cheminots algériens sont en grève depuis le 17 novembre, date où les conducteurs d'Alger l'ont déclenchée à l'appel de militants syndicaux du dépôt. La grève s'est propagée en quelques jours à l'ensemble des conducteurs du pays, puis à de nombreux contrôleurs et guichetiers. La grève s'est aussi étendue aux ateliers de réparation de locomotives, à Rouiba.

Les grévistes protestent contre leurs mauvaises conditions de travail. Mais ils revendiquent surtout une augmentation de leurs primes. Comme tous les travailleurs, les cheminots ont des salaires trop bas alors que les prix ont particulièrement flambé ces derniers mois... En moyenne, un conducteur gagne 34 000 dinars, primes comprises, soit 340 euros environ.

Face à cette grève, la direction a tenté de faire rouler les trains en faisant appel à l'encadrement. Elle a fait

appel à la justice. Le tribunal des référés d'Alger a déclaré la grève illégale. Quant à la fédération des cheminots UGTA (Union générale des travailleurs algériens), elle a été solidaire... de la direction, appelant à plusieurs reprises les grévistes à reprendre le travail.

Toutes ces manœuvres, toutes ces provocations n'ont pas entamé la détermination des grévistes et la grève s'est renforcée, tendant à s'élargir aux cheminots non roulants.

Lundi 26 novembre, la direction signait avec la fédération des cheminots UGTA une déclaration annonçant une commission paritaire chargée de négocier et précisant que « les résultats seront connus dans un délai ne dépassant pas trois mois ». De nouvelles manœuvres se préparent pour tenter de faire reprendre le travail, mais les grévistes n'étaient pas prêts à brader leurs revendications pour de vagues promesses.

Bruno COSTEL

• Budget 2008

De nouvelles dispositions pour les riches

Examinant le budget 2008, les sénateurs de la majorité ont voté la suppression au 1^{er} janvier prochain de l'impôt sur les opérations boursières, renchérissant sur leurs amis députés qui l'avaient programmée pour le 1^{er} janvier 2009. Ces sénateurs ont également relevé de 20 000 à 25 000 euros le seuil d'imposition des plus-values d'actions, ce qui devrait faire économiser une quinzaine de millions d'euros supplémentaires aux gros boursicoteurs. Ces allègements d'impôts s'ajoutent aux quinze milliards d'euros du « paquet fiscal » et autres mesures votées dernièrement.

En revanche, les élus de la majorité ont décidé d'augmenter la redevance télé de 116 à 120 euros, redevance qui sera désormais payée



même par des ménages, essentiellement des personnes âgées, qui, du fait de leurs maigres ressources, en étaient jusque-là exemptés.

Il ne sera pas dit que les élus de la majorité ne se soucient pas de l'état des finances publiques !

R.M.

François Auguste jugé pour délit de solidarité

François Auguste, vice-président PCF de la région Rhône-Alpes, se retrouvait lundi 26 novembre au banc des accusés du tribunal correctionnel de Lyon. Son « délit » est d'avoir pris la parole, dans l'avion où il se trouvait, pour informer les passagers de la présence dans l'appareil d'une famille Kosovo en cours d'expulsion.

C'est à environ un millier que les manifestants se sont retrouvés à proximité du tribunal, pour exprimer leur solidarité avec le « prévenu », exiger sa relaxe, et demander la régularisation de tous les sans-papiers. Ils répondaient à l'appel du comité de soutien à F. Auguste qui s'était constitué à Grenoble dès son inculpation, ainsi qu'à celui de RESF (Réseau éducation sans frontières). Cette manifestation dynamique s'est bien fait remarquer dans cette partie du centre ville particulièrement fréquentée à l'heure de midi. Puis un rassemblement, avec slogans et banderoles, s'est maintenu devant le tribunal pendant les trois heures de l'audience.

Le procès a tourné autour

du fait que, par sa prise de parole, F. Auguste aurait incité les passagers à faire acte de rébellion collective pour empêcher le décollage de l'avion d'Air France, bafouant ainsi la fonction du commandant de bord, seul maître à bord, et causant un préjudice financier grave à la compagnie aérienne. Selon le procureur, un acte de protestation individuelle conduisant F. Auguste à quitter seul l'avion aurait été le seul comportement admissible. Malgré tout, le parquet n'a requis comme peine qu'une amende de 450 euros après avoir évoqué une sanction possible de cinq ans de prison... Air France avait retiré sa plainte.

Mais au cours du procès, le récit de l'arrestation de F. Auguste, plaqué au sol par des policiers, un pied sur lui, ce qui lui a cassé une côte, la non-prise en compte immédiate de son état de santé – il est diabétique, insulino-dépendant – et sa garde à vue durant six heures, tout cela a bien montré que ce n'était pas lui le voyou.

Correspondant LO

• Réforme de la carte judiciaire

Une ex-ministre socialiste au secours de la ministre sarkoziste

À chaque étape de son tour de France, la garde des sceaux Rachida Dati annonce ses mauvais coups contre la justice de proximité. Elle y est accueillie par les protestations des personnels de justice, avocats, greffiers, juges et personnels des tribunaux qui manifestent, avant la journée de grève et de mobilisation contre la réforme de la carte judiciaire prévue le 29 novembre.

Mais la ministre du massacre de la Justice a reçu un soutien de poids, celui d'Elizabeth Guigou, ancienne ministre des gouvernements socialistes Rocard, Cresson, Bérégovoy et Jospin, et notamment ex-ministre de la Justice : « *Rachida Dati, a-t-elle dit, a le courage de s'attaquer à une réforme de la carte judiciaire. Ce n'est pas facile...* ». Même si Guigou désapprouve la méthode, elle se vante ainsi de son bilan : « *Lorsque j'étais Garde des Sceaux, j'ai supprimé, sans remous, 36 tribunaux commerciaux...* »

Ainsi face à une réforme qui prévoit la suppression de

178 tribunaux d'instance sur 476, de 23 tribunaux de grande instance sur 181, de 55 tribunaux de commerce sur 160, de 63 conseils de prud'hommes sur 271, la députée socialiste laisse entendre que lorsqu'elle faisait comme Rachida Dati, cela se faisait sans remous.

Les personnels de justice victimes du zèle ravageur de la ministre de Sarkozy ont raison de se mobiliser « pour s'opposer au démantèlement des services publics » comme l'expriment leurs représentants. Les tribunaux d'instance, par exemple, sont ceux qui traitent des problèmes de surendettement, des difficultés de paiement des loyers, des pensions alimentaires. Les milieux populaires, qui auront donc encore moins les moyens de faire entendre leurs droits en justice s'ils doivent se rendre à des dizaines de kilomètres de leur lieu d'habitation, apprécieront les déclarations de Dati... et de Guigou.

B. E.

• Deux travailleurs sociaux en garde à vue

La loi des nantis

Lundi 19 novembre, au petit matin, la police a arrêté à leur domicile deux salariées parisiennes de l'association France Terre d'Asile. Elles ont été fouillées au corps, leur domicile a été perquisitionné, puis elles ont été transférées, menottes aux mains, au Parquet de Boulogne-sur-Mer. Là, le procureur de la République leur a indiqué qu'elles étaient soupçonnées de « *complicité d'aide au séjour irrégulier en bande organisée* ». Elles ont été relâchées, l'une au bout de douze heures de garde à vue, l'autre après 24 heures, à 300 kilomètres de chez elles et sans qu'on leur fournisse un moyen d'y retourner.

Ces deux membres de France Terre d'Asile s'occupent des mineurs originaires d'Afghanistan, d'Irak et d'Irak, seuls dans Paris, sans toit ni ressources ni papiers et qui vivent donc dans l'illégalité et la misère. Dans le cadre de leur

travail, elles ont donné leur numéro de téléphone à des adolescents en danger, lesquels ont été arrêtés par la police à Calais, alors qu'ils tentaient de gagner l'Angleterre. C'est la découverte de ces numéros de téléphone dans les poches des jeunes qui a motivé l'arrestation des deux jeunes femmes.

Ainsi, aider un mineur abandonné dont le seul tort est d'essayer de vivre est considéré par la loi et ceux qui la font appliquer comme un délit, même si cela est fait au nom d'une organisation reconnue et dans un cadre officiel.

Le procureur, pour toute explication de son geste et sans préjuger d'éventuelles poursuites, a parlé d'une « *générosité déplacée* ». Lui défend manifestement un ordre social où la loi est au service de ceux qui ont un coffre-fort à la place du cœur.

Paul GALOIS

• Contrôle à Orly

Quand les policiers veulent « faire du chiffre »

Le 21 novembre, une Française arrivant à l'aéroport d'Orly en provenance d'Afrique, s'est vu refuser l'entrée en France par la PAF, la police aux frontières. La PAF a affirmé que la photo qui figurait sur le passeport était un faux, qu'il ne s'agissait pas de la bonne personne. Et elle a voulu la renvoyer à l'endroit de sa dernière escale, au Maroc, pays où elle n'a absolument aucune attache.

Cette femme, née en France de parents français, ayant exercé un emploi comme adjointe de sécurité au commissariat de Meaux, avait sur elle son livret de famille. Rien n'y a fait. Ses parents et amis lui ont apporté carte d'identité, factures EDF et quittances de loyer. Cela ne convainquait toujours pas la PAF. Elle a fait téléphoner à un officier des renseignements généraux avec qui elle avait travaillé et qui a reconnu sa voix. La PAF n'en démordait toujours pas. Les policiers prétendaient que leurs physionomistes ne se trompaient jamais. Elle a ainsi été retenue onze heures en zone d'attente et, finalement, c'est à la suite de l'intervention de SOS racisme que la jeune femme a pu retourner chez elle... en France.

La PAF s'est défendue en déclarant qu'« *il n'y a pas eu d'abus ni de zèle. Nous avons un doute, nous avons fait les vérifications qu'il fallait* ».

Autrement dit, dans la France de Sarkozy, il est normal de suspecter un citoyen parce qu'il est Noir et qu'il ne ressemble pas exactement à sa photo (ce qui est tout de même un cas assez fréquent). Il est normal de le garder une journée dans une sorte de prison malgré un tas d'attestations qui ne peuvent convaincre ceux qui ne veulent pas l'être. Non, il n'y a pas eu d'abus, tout cela est normal.

André VICTOR

• Plate-forme colis – Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

Les colis... c'est pas un cadeau !

Les postiers de la plate-forme Colis de Gennevilliers où travaillent environ 250 salariés sont en grève depuis le mardi 20 novembre. Après un démarrage le vendredi 16 novembre, la grève a été presque totale le 20 et, depuis, elle a été reconduite tous les jours par près des trois quarts des salariés. Les grévistes sont nombreux à venir aux assemblées générales et au piquet de grève à l'entrée du centre. Ils revendiquent une prime de 300 euros, un bon d'achat de 100 euros, des repos compensateurs, et dénoncent leurs conditions de travail.

En effet, ces dernières

années La Poste a mis en place le transport des colis « en vrac ». C'est-à-dire qu'ils ne sont plus dans les conteneurs montés sur roulettes qui étaient poussés dans les camions, mais empilés un à un, les uns sur les autres, directement sur le sol à l'intérieur de la remorque et il faudrait monter la pile jusqu'au toit afin de ne pas perdre de place. Dans ces remorques, on entasse en moyenne 5 000 colis en vrac.

Bien souvent, c'est tout seul ou à deux qu'il faut faire ce travail fastidieux et pénible. Cela prend des heures de charger un camion, et bien sûr le dos en

prend un coup.

Pour La Poste, il s'agit d'économiser des camions entre Paris et la province en les remplissant un maximum et tant pis si cela rend le travail plus pénible. La Poste a même le culot de dire que c'est pour diminuer la pollution qu'elle économise les camions !

Depuis la mise en place de ce mode de transport, le nombre de colis abîmés a fait un bond. Aussi, le chantier « réfection colis » s'est développé pour atteindre une douzaine d'agents. Ils ont été pris en déshabillant d'autres chantiers car, pour La Poste, il est hors de

question d'embaucher.

Dans ce centre de tri comme dans beaucoup d'autres, les conditions de travail se sont dégradées. Les agents contractuels sont plus nombreux que les postiers ayant le statut de fonctionnaires et ont des salaires encore plus bas : 1 150 euros net par mois en jour et 1 300 euros net pour ceux qui travaillent en nuit.

Ce sont donc les bas salaires et le ras-le-bol des conditions de travail qui sont à l'origine de la grève.

Celle-ci gêne la direction d'autant plus que c'est le début de ce que les postiers appellent

« la période », qui connaît une hausse très importante des colis à l'approche des fêtes de fin d'année.

Les grévistes sont d'ailleurs allés s'adresser aux postiers de l'autre plate-forme Colis de l'Ile-de-France, à Créteil dans le Val-de-Marne, et en ont convaincu une partie de débrayer.

Une extension de la grève à d'autres centres qui connaissent les mêmes problèmes ne serait certainement pas du goût de la direction. Mais cela ne fait que renforcer la détermination des grévistes à la faire reculer.

Correspondant LO

• La Poste – Paris 16^e

Des recommandés... pas très recommandables !

Au centre de distribution postal du 16^e arrondissement de Paris, les réorganisations se sont multipliées ces dernières années avec leur cortège de suppressions d'emplois. Le manque d'effectif est criant et, sur plusieurs tournées, la charge de travail est telle que bien souvent à la fin du service, tout le courrier n'a pas pu être distribué.

Il n'est pas rare que les facteurs de ces tournées aient 80, 100, 150 et même plus de 200 recommandés à distribuer, en plus du courrier. D'autant que le 16^e est l'un des arrondissements les plus huppés de la capitale où se trouvent concentrés de grands cabinets d'avocats, des ambassades et des sièges sociaux de sociétés privées.

Il est matériellement impos-

sible d'apporter tous ces recommandés à leurs destinataires et de leur faire signer l'accusé de réception. Du coup nous ramonnons une partie de ces recommandés au bureau, soit pour les reprendre le lendemain, soit pour aviser les destinataires de venir les chercher au bureau de poste. Ainsi envoyer du courrier en recommandé dans ces conditions, c'est presque la garantie qu'il arrivera plus tard que du courrier ordinaire !

La direction sait bien tout cela, mais elle s'en moque. Elle a d'autres priorités, comme l'acheminement de la publicité par exemple, qui, à défaut d'intéresser ses destinataires, est un marché juteux pour La Poste !

Correspondant LO



• La journée du 27 novembre

Les employés de l'ANPE et des Assedic contre le projet de fusion

À l'occasion de la réunion des conseils d'administration, les employés de l'ANPE et des Assedic étaient en grève le mardi 27 novembre, refusant le projet de fusion des deux organismes qui gèrent l'assurance chômage.

Le ministère affirme que le rapprochement des Assedic, qui traitent de l'indemnisation des travailleurs privés d'emploi, et de l'ANPE qui est chargée de l'accueil des chômeurs et de l'aide à la recherche d'emploi, serait plus adapté et moins contraignant pour les employés de ces services, et pour ceux qui en sont les usagers, les demandeurs d'emploi. Mais ce n'est pas l'avis de ceux qui travaillent aux Assedic et à l'ANPE.

Tandis que l'Unedic, créée

en 1959, est chargée de collecter les fonds de l'assurance chômage et de les répartir par le biais des Assedic, qui sont des organismes gestionnaires de l'assurance chômage, l'ANPE est un dispositif d'accueil et d'aide au retour à l'emploi des chômeurs. Le premier est un organisme privé à statut associatif dans lequel le Medef tient une place importante, tandis que le second est un organisme de service public administré par l'État et créé en 1967.

La fusion, mise en place progressivement depuis une dizaine d'années, vise, entre autres, à mieux contrôler les chômeurs et à les radier plus rapidement de l'assurance chômage. En 2005 déjà, 50 % seulement des chô-

meurs étaient indemnisés, en 2007, ils ne sont plus que 40 %. Le ministère prétend également qu'un des buts de la fusion serait de raccourcir le délai de la recherche d'emploi des chômeurs, par souci d'efficacité, comme si retrouver un emploi ne dépendait pas tout simplement de l'existence ou non d'emplois réels, alors que dans tous les domaines de la société, publics comme privés, on en supprime en cascade !

Au même moment, de plus en plus de sociétés parallèles, sous-traitantes, que l'on appelle des « co-traitants », sont financées pour aider les travailleurs qualifiés (cadres, ingénieurs) à retrouver un emploi. C'est que cette fonction n'est pas

dépourvue d'intérêt financier : le suivi d'un demandeur d'emploi est estimé à 3 500 euros d'après l'ANPE. Ainsi, même dans ce secteur, il y a du profit à la clef, et il y a des candidats pourvu que cela rapporte !

Dans le cadre de la fusion de l'ANPE avec les Assedic, le recours aux co-traitants directement financés par ces dernières se précise, ce qui tend à réduire les missions des employés de l'ANPE. Et, s'il y a une fusion, certains vont faire double emploi et se trouver en surnombre. La fusion ANPE-Assedic pourrait donc signifier aussi suppression d'emplois, changements des situations et de salaires, les employés des Assedic étant sou-

mis à une convention collective tandis que ceux de l'ANPE sont sous statut de l'État. La fusion signifie, comme on s'en doute, des économies à faire sur le dos de ceux qui font fonctionner ces organismes. C'est ce que redoutent les travailleurs des Assedic comme ceux de l'ANPE.

Comme le dénoncent les travailleurs en grève des deux organismes d'assurance chômage, la fusion de ces deux organismes ne répond en rien à l'intérêt de ceux qui y travaillent, et encore moins à l'intérêt des chômeurs : il s'agit pour le ministère comme pour le Medef, encore une fois, de faire des économies sur le dos des uns et des autres.

Correspondant LO

• Renault Trucks – Vénissieux (Rhône)

Débrayages pour les salaires

Depuis plusieurs semaines, le mécontentement montait contre les salaires chez Renault Trucks. Aussi, jeudi 15 novembre, une assemblée générale étant convoquée par la section syndicale CGT du secteur de la PR (Pièce de rechange), 80 personnes pour 200 ouvriers présents de l'équipe du soir et de la journée se sont réunies. C'était donc un succès, d'autant plus ressenti par les grévistes qu'une douzaine d'ATAM des bureaux étaient aussi présents, et ils allèrent donc voir la direction du secteur.

Après avoir dit qu'il fallait attendre la traditionnelle réunion salaire prévue pour le début de l'année 2008, le directeur de la PR disait que ça ne dépendait pas de lui et qu'il fallait aller voir plus haut. Loin d'être découragés par ces réponses, les salariés des ateliers décidaient de continuer la grève

jusqu'en fin de poste.

Le lendemain vendredi, alors que de nombreux salariés étaient en RTT, 50 travailleurs de la PR décidaient spontanément, en début de poste, et sans appel syndical, de continuer la grève toute la journée. Dans d'autres secteurs de Vénissieux, il y avait aussi de nombreuses discussions sur les salaires.

Le mercredi suivant 21 novembre, les travailleurs de la PR ont de nouveau débrayé, mais pour aller voir cette fois-ci le directeur de l'établissement de Vénissieux, puisque celui de la PR est incapable de répondre aux revendications salariales.

Au rassemblement qui avait lieu le matin, les grévistes étaient 75, encore plus nombreux des ateliers puisque cette fois les bureaux n'avaient pas débrayé. Après avoir fait le tour des bâtiments de la PR, ils sont passés en cortège à l'emboutissage, puis à l'usine Moteurs. Là,



Lors d'un précédent débrayage en février 2007.

quelques travailleurs ont rejoint le cortège, et d'autres, intérimaires ou jeunes embauchés, l'auraient bien fait aussi s'il n'y avait pas eu les pressions des chefs.

C'est donc à une centaine que les grévistes sont montés voir le directeur de Vénissieux. Des travailleurs en grève ont protesté contre leurs faibles

augmentations de salaires comparées aux hausses des produits alimentaires et des carburants. Et un salarié a dénoncé la suppression ou la modification des lignes de transport de l'entreprise depuis septembre, qui l'ont obligé à acheter une voiture, qui lui coûte 150 euros par mois.

répété la même chose que celui de la PR. Mais puisque lui non plus ne peut rien pour nos salaires, des travailleurs se disent qu'il faudra aller voir directement le PDG de Renault Trucks, dont les bureaux ne sont qu'à quelques centaines de mètres.

Le directeur de Vénissieux a

Correspondant LO

• Banques

LCL : Une journée de grève sur les salaires et les conditions de travail

La direction de LCL (Le Crédit Lyonnais) avait annoncé que la négociation annuelle d'entreprise sur les salaires aurait lieu plus tôt que d'habitude. C'est bien la seule chose où il y a eu des avancées.

Pour les mesures générales, elle a annoncé une augmentation fixe de 625 euros brut annuels pour tous les salaires inférieurs ou égaux à 33 000 euros annuels. Cela revient donc à 38 euros net par mois. Les trois quarts des 7 300 cadres n'auront rien. Comparé à la hausse des prix dans tous les domaines, c'est loin du compte.

Les quelques autres mesures sont du même acabit. Le ticket-restaurant passe de 6,80 à

7 euros. L'enveloppe pour le rattrapage des écarts de salaires hommes/femmes reste de 300 000 euros, ce qui revient en moyenne à 20 euros par femme et par an. Au passage, cela donne la mesure de tout le battage actuel sur l'égalité des salaires. En outre, la direction a prévenu que, si aucun syndicat ne signait l'accord salarial, l'augmentation passerait de 625 à 450 euros et le plafond d'attribution de 33 000 à 30 000 euros. Bref, du chantage pur et simple !

Ce que propose la direction est à comparer à la hausse régulière des profits de la banque : le résultat net obtenu lors des neuf premiers mois de 2007 a augmenté de 8,2 % par

rapport à l'an dernier.

L'intersyndicale CGT-CFTC-FO a appelé à une journée de grève le 22 novembre, sur les salaires mais aussi sur les conditions de travail qui se dégradent sans cesse. La direction a annoncé 9,3 % de grévistes à l'échelle nationale alors que les syndicats ont annoncé 30 %. De toute façon, ce n'est pas d'hier que la direction a un mode de calcul biaisé. Trente agences ont été fermées, beaucoup d'autres n'ont pas fonctionné normalement faute de personnel suffisant. C'est en province que la grève a été la plus forte, surtout dans le Sud-Ouest, mais aussi dans l'Ouest et en Bourgogne. Cela fait des années qu'une grève sur les salaires n'avait marché à ce point. À Paris, environ 150 employés se sont rassemblés devant le siège central. L'ambiance était bonne et les chansons contre la direction ont fusé.

Lors de la réunion du lundi 26, la direction n'a pas changé sa position d'un iota. Elle s'obstine mais, à ce petit jeu, elle finira par obtenir la monnaie de sa pièce.

Correspondant LO

• PSA Peugeot Citroën Usine de Sochaux

Un médecin du travail qui veut remplir son rôle

À l'usine de Peugeot Sochaux, un médecin du travail du Montage a déposé un droit d'alerte au cahier du CHSCT (Comité d'hygiène et sécurité - conditions de travail) et c'est une première. Ce droit d'alerte était motivé par le non-respect des restrictions médicales qu'elle avait préconisées pour un ouvrier, parce qu'un autre ouvrier lui a parlé de suicide et pour des cas de harcèlement. La direction s'est contentée de lui répondre, avec mépris, qu'elle n'était pas habilitée à poser des questions au registre des dangers graves et imminents.

À Sochaux, l'intensification des charges de travail au Montage, au fil des années, se traduit par une augmentation des maladies professionnelles déclarées et un mal-être au travail grandissant pour de plus en plus d'ouvriers. Ces derniers temps, il n'est pas rare que des ouvriers disent au médecin du travail qu'ils sont fatigués ou qu'ils n'en peuvent plus. Mais les médecins du travail sont de plus en plus dans l'impossibilité de préconiser des postes pour préserver la santé des ouvriers qui se dégrade à grande vitesse. La recherche de profit a fait pas-

ser à la trappe le peu de postes dits « aménagés » qui existaient. De plus, cette année, des ouvriers sont encore en chaîne à 58 ans, alors que depuis vingt-cinq ans, ils partaient par le biais de différentes mesures d'âge (FNE, ARPE, CASA) à 55, 56 ou 57 ans.

Cette contestation d'un des neuf médecins de l'usine ne s'est pas arrêtée là et c'est l'enquête prévue par PSA, soi-disant pour détecter les facteurs de stress au travail dans ses usines de Mulhouse, Velizy et Sochaux qui, à son tour a été vertement fustigée. Ce médecin a expliqué, d'un point de vue médical, comment une telle enquête devrait être menée pour être un tant soit peu sérieuse, tout en dénonçant la remise en cause de l'indépendance des médecins du travail orchestrée par PSA.

Dans les ateliers, les ouvriers ne sont pas dupes. L'enquête du patron ne remettra pas en cause sa politique et parmi ceux qui ont été « tirés au sort » pour répondre à 100 questions en 30 minutes, des ouvriers ont déjà dit à leur chef d'équipe qu'ils refusaient d'y répondre.

Correspondant LO



• Photonis – Brive (Corrèze)

121 travailleurs sacrifiés pour les profits d'AXA

La direction de Photonis à Brive, en Corrèze, a annoncé 121 licenciements sur 600 salariés. Cette entreprise qui a touché récemment plus d'un million d'euros d'aides publiques (40 000 euros du Conseil régional et 970 000 euros d'aides de l'État dans le cadre du pôle d'activité Elopsys) fabrique du matériel optique pour la défense et pour le secteur médical.

Depuis plusieurs mois, les salariés craignaient une telle annonce. Pourtant cette entreprise, dont le groupe AXA a racheté 75 % des actions, n'a aucun problème de trésorerie. Mais voilà, comme partout, les actionnaires veulent toujours plus. Travailler chez Photonis, c'est travailler en équipe, en vendredi-samedi-dimanche ou en samedi-dimanche. Et comme cela ne suffit pas, on réduit le personnel. Au

L'essentiel des licenciements serait prévu dans le secteur médical, secteur qu'AXA aurait l'intention de revendre.



Salarié chez Photonis.

Les salariés ne veulent pas se laisser faire : à 150 ils ont investi et retardé d'une heure le Conseil municipal de Brive. Devant la colère des salariés, les élus, dont le maire UMP de Brive, promettent qu'ils vont tout faire pour sauver les emplois.

Vu les subventions récentes qu'ils ont données à cette entreprise, c'est la moindre des choses. Mais les actionnaires ne reculeront pas face à de bonnes paroles, ils ne reculeront que devant la lutte des travailleurs.

Correspondant LO

• Procès Stocamine (Mulhouse)

On a joué avec la vie des mineurs et de la population

Quatre à six mois de prison avec sursis ont été requis par la justice contre l'ex-directeur du centre de stockage de déchets ultimes Stocamine et 45 000 euros d'amendes contre la société pour avoir exposé des travailleurs aux fumées toxiques. Ils étaient poursuivis pour violation délibérée d'une obligation de sécurité, ayant entraîné un risque de mort ou de blessure.

En septembre 2002, un incendie avait ravagé pendant deux mois des galeries de Stocamine contiguës aux galeries des mines de potasse du puits Amélie. Depuis trois ans, Stocamine, filiale des Mines de potasse d'Alsace (MDPA) et du numéro trois du traitement des déchets, Séché Environnement, y enfouissait des déchets ultimes, censés être inertes, à 500 mètres de profondeur. En fait, environ 1 700 tonnes de déchets phytosanitaires inflammables ont été également stockées – sur des palettes en bois ! – alors que l'arrêté préfectoral l'interdisait totalement.

Quand l'incendie s'est déclaré, la direction a continué

de faire descendre les travailleurs de Stocamine sans aucune protection pour lutter contre l'incendie, alors que les syndicats avaient demandé des combinaisons spécifiques. « *Aucun danger, il s'agit d'un feu de palettes* », expliquait à l'époque la direction. De la même manière, la direction des MDPA expliquait aux mineurs encore en activité pour quelques mois qu'ils ne risquaient rien. Un « expert » désigné par la direction prétendait même pour sa part que « *l'atmosphère qui sortait du puits était moins polluée que celle de Strasbourg* » ! Finalement, les mines ont été fermées avec quelques mois d'avance, et l'incendie des déchets, impossible à éteindre, a été contenu en murant les galeries.

Le procès qui s'est déroulé pendant quatre jours mi-novembre était dû à une plainte des syndicats et de quatre-vingts mineurs et travailleurs de Stocamine qui souffrent depuis l'incendie de problèmes d'asthme, d'allergies ou d'éruptions cutanées. Nul ne sait quelles conséquences peuvent avoir

les saletés qu'ont respirées les mineurs des MDPA, les travailleurs de Stocamine et la population environnante. Il est par contre évident que les directions, par volonté de faire du chiffre, ont pris des risques avec la peau des autres. Leurs avocats ont étalé tout leur mépris pendant le procès, disant aux mineurs qu'ils n'avaient pas de feuille d'arrêt maladie à l'appui de leurs plaintes. Difficile d'en avoir puisque, suite à l'incendie, ils avaient été mis en cessation d'activité !

Les mineurs sont d'autant plus en colère que les syndicats avaient demandé que soient installés à Stocamine des moyens de surveillance, comme des détecteurs de chaleur, refusés par la direction. Le verdict sera rendu fin janvier. Le procès a montré qu'en fait, le vrai risque était surtout en surface : dans l'irresponsabilité sociale et l'âpreté au gain de patrons pour qui la vie et la santé des travailleurs et des populations passent largement après les profits.

Étienne HOURDIN

• Aredia – Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne)

Six licenciements annoncés

Le 14 novembre, la direction d'Aredia, à Saint-Yrieix-la-Perche, a annoncé six licenciements, soit 30 % de l'effectif, alors qu'il y a quatre mois, le 18 juillet 2007, elle avait déclenché ce qu'elle nomme un plan de sauvegarde de l'emploi.

Aredia était anciennement l'Atelier mécanique Legrand. En octobre 2004, Legrand, spécialiste mondial des produits et systèmes pour installations électriques, avait liquidé son site de Saint-Yrieix-la-Perche où il y avait presque 100 salariés : une partie des salariés était mutée à 32 kilomètres, à Châlus, 18 salariés vendus avec l'atelier mécanique à la société DEL.

Legrand s'engageait à fournir du travail pour quatre ans, la société DEL touchait des aides de la Région et s'engageait à trouver des clients. Mais en mai 2006, Aredia était revendu avec les salariés à la société DJ MECA. Inquiets, les salariés, avec la CGT, ont tenu une conférence de presse devant l'atelier pour dénoncer cette situation.

Revendus deux fois, mis d'office à travailler en équipe, les salariés entendent souvent que leurs salaires sont « élevés », que l'entreprise a des difficultés.

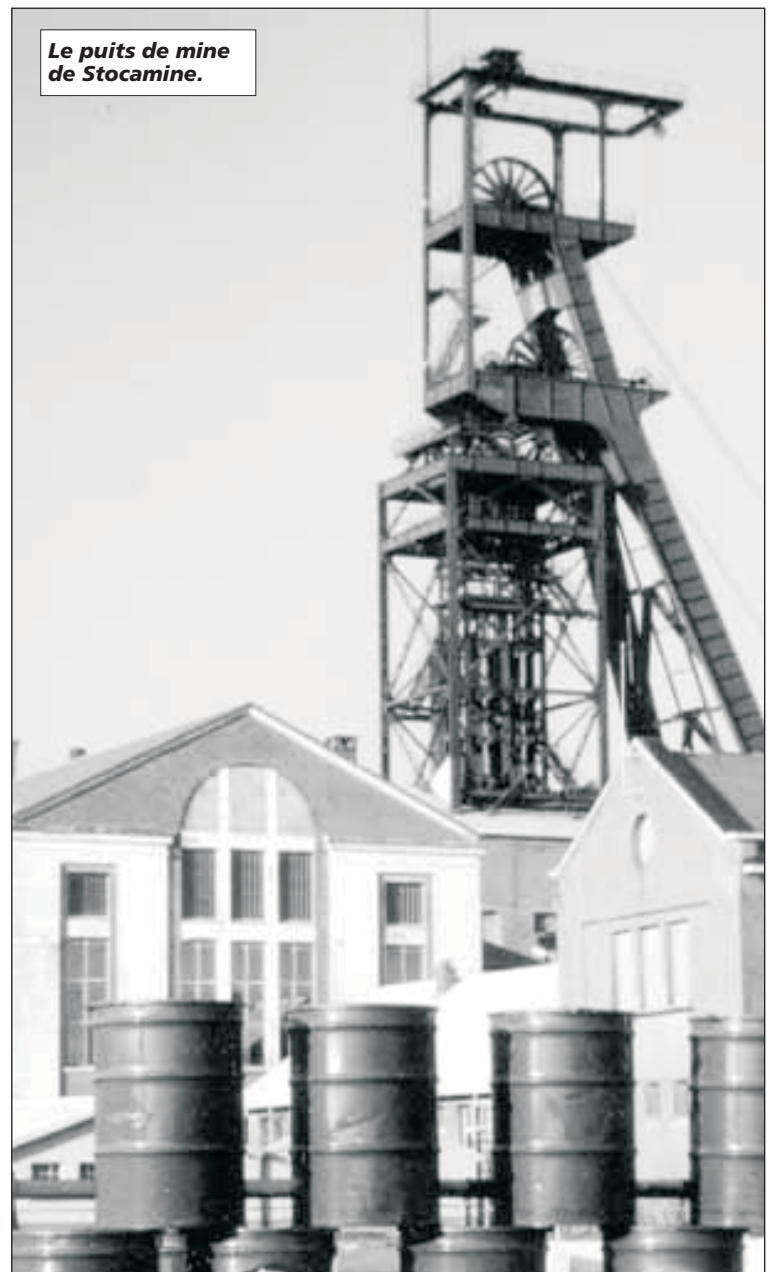
La société DJ MECA a

d'autres entreprises, notamment dans le département : Axios, 37 salariés, Altm (ex-groupe Renault) 43 salariés. Dans ces deux entreprises, une vingtaine de licenciements seraient programmés. Selon une méthode devenue classique, les trusts liquident des sites qu'ils jugent « non rentables » à des sociétés qui, elles, finiront de liquider les emplois.

Les licenciements d'Aredia (ex-Legrand) sont annoncés en même temps que les résultats de Legrand, dont le chiffre d'affaires est en nette augmentation partout dans le monde comme tous les ans. Quant à la société DJ MECA, il était difficile d'en connaître les résultats, cette société serait liée à une holding. En tout cas, pour les salariés, rien ne justifie leur licenciement.

Vendredi 16 novembre, avec la CGT, ils ont fait une nouvelle conférence de presse devant l'entreprise, et les syndicats CGT Legrand Limoges et Limousin ont fait un communiqué de presse. Tout le monde est convaincu que Legrand a les moyens de redonner un travail aux salariés licenciés.

Correspondant LO



Le puits de mine de Stocamine.

• Caisses d'allocations familiales

Halte aux suppressions d'emplois !

Depuis quelques mois, le traitement des dossiers des allocataires d'allocations familiales a de plus en plus de retard, que ce soit en province ou en région parisienne. Pour ce qui est de cette dernière, il y aurait environ 34 000 courriers non traités dans le Val-de-Marne, 32 000 dans le Val-d'Oise et environ 50 000 en Seine-Saint-Denis. À Paris, 3 000 dossiers d'allocation logement étudiants sont en souffrance. Le retard dans le traitement des dossiers pèse souvent de façon dramatique sur les familles en grande difficulté.

Ce problème était prévisible à force de supprimer des emplois dans les Caisses d'allocations familiales. En 2005, le ministère des Affaires sociales avait mis en place un plan de

restructurations devant aboutir, fin 2008, à la suppression de 900 postes par le non-remplacement des départs en retraite sur l'ensemble des CAF. Le ministre actuel, Xavier Bertrand, poursuit la même politique. Aujourd'hui, 663 postes ont déjà été supprimés et cela doit continuer. Pour essayer de résorber ce retard, les directions des Caisses cherchent des palliatifs : embauches en contrat à durée déterminée, heures supplémentaires le samedi notamment, fermetures de centres d'accueil certains jours de semaine.

Dans le Val-de-Marne, les plans de résorption se succèdent sans vraiment de résultats. La CAF du Val-d'Oise a été amenée à fermer tous ses centres pendant trois semaines

pour que les employés de l'accueil des allocataires puissent traiter des dossiers en souffrance : tant pis pour les allocataires qui trouvent porte close. Encore mieux, ou plutôt pire, elle fait appel aux (jeunes) retraités pour revenir au travail ! À ce jour, il y aurait deux anciens employés qui reviendraient. Quelle efficacité ! On ne remplace pas tous les départs à la retraite mais on rappelle les retraités. Et merci pour les jeunes qui sont au chômage

Mais ces expédients ne suffisent pas à régler les problèmes. Car au manque d'effectifs, se sont ajoutées de nouvelles prestations : la prime de retour à l'emploi, bientôt le RSA (Revenu de solidarité active), et pour les étudiants la prime à la première installation (Aline) et



la prime « Jeune avenir ».

Une journée de grève et de manifestation de toutes les CAF est prévue le 29 novembre, jour où doit se discuter la politique de gestion des années à venir, avec sans doute de nouvelles

suppressions d'emplois à la clef.

Il faudra une mobilisation de grande ampleur pour faire stopper ces réductions de postes décidées par le gouvernement.

Correspondant LO

• Dépôt Ikea de La Maxe (Moselle)

Chez Ikea, tout est pas cher, surtout les salaires !



Les grévistes d'Ikea.

Des salaires de 1 000 à 1 400 euros net par mois, voilà ce que gagnent les employés d'Ikea Distribution tandis que le propriétaire du groupe, le Suédois Ingvar Kamprad, est toujours l'homme le plus riche de Suisse (avec une fortune de plus de 21 milliards d'euros).

Les trois entrepôts Ikea (La Maxe, Saint-Quentin et Chartres) alimentent les dix-neuf magasins Ikea de France. La grève y a commencé le 21 novembre pour l'augmentation des salaires à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-CFTC. La revendication est celle d'une augmentation de 6 % des salaires, ainsi que l'ali-

gnement de la participation sur celle des magasins Ikea, où elle est de deux mois et demi de salaire, contre un mois pour les travailleurs d'Ikea Distribution.

La direction a proposé d'abord 1,5 % d'augmentation générale et 2 % au mérite, puis 2 % pour tous et 3 % au mérite. Mais les grévistes ne veulent pas de ces augmentations à la tête du client car ils payent la baguette tous au même prix chez le boulanger.

Au dépôt de La Maxe, près de Metz, la grève est quasiment unanime puisque 130 des 159 travailleurs en CDI sont en grève. Ils tiennent un piquet jour et nuit devant l'entrepôt,

en se réchauffant au feu des palettes. Ils ont eu à faire face aux huissiers et se sont aussi adressés aux clients du magasin situé juste à côté pour dénoncer le vrai visage d'Ikea, qui se vante de son image sociale mais impose des payes fort peu « sociales ».

Mardi 27 novembre, la grève tenait bon. Les grévistes – qui en sont à leur deuxième grève depuis l'ouverture de l'entrepôt – sont sûrs de leur bon droit, en attendant les nouvelles négociations prévues jeudi 29 avec la direction du groupe.

Etienne HOURDIN

La compagnie aérienne Cityjet veut « délocaliser » ses salariés

Début novembre, la direction de la compagnie aérienne Cityjet a envoyé un courrier à ses salariés pour leur demander de se domicilier administrativement en Irlande ou en Grande-Bretagne. Ils n'ont eu que six jours pour donner leur réponse et le nouveau contrat de travail qui leur est proposé doit débuter le 14 janvier 2008.

Cityjet est une compagnie à bas coût, filiale à 100 % d'Air France. Mais comme elle est basée à Dublin, elle emploie son personnel sous contrat de travail irlandais, plus favorable aux employeurs, et elle ne paie pas les cotisations sociales en France, notamment à la Caisse de retraite des personnels navigants qui lui réclame les arriérés. Pour mettre fin à ces pratiques, un décret du gouvernement de novembre 2006 exige que les salariés des compagnies aériennes domiciliés en France dépendent de la législation française. Pour contourner cette disposition qui la dérange, Cityjet se retourne donc contre ses salariés, qui n'ont guère de choix : soit ils déménagent pour habiter en Irlande ou en Grande-Bretagne, soit ils dorment au moins vingt jours par mois à l'hôtel dans un de ces pays afin d'y être domiciliés ; et s'ils refusent ces propositions, c'est la porte.

Pour faire passer la pilule, la compagnie offre à ses salariés qui choisiront de démé-

nager une prime annuelle allant de 12 à 15 000 euros brut, selon leur qualification. Mais cela ne peut pas compenser le fait que cet arrangement patronal se fait à leur détriment : « Certains ont une famille, un logement, des crédits à rembourser et on leur demande de tout larguer du jour au lendemain », déclarait l'un d'eux.

Certes, les salariés de Cityjet semblent mieux payés que ceux d'Air France, mais ils doivent cotiser eux-mêmes à une caisse de retraite et ils n'ont droit qu'à sept jours d'arrêt maladie indemnisés par an, ce qui les oblige à travailler lorsqu'ils sont malades, au risque de contaminer les passagers. Ils peuvent travailler jusqu'à 55 heures par semaine, avec des changements d'horaire de dernière minute, et n'ont droit à des plateaux-repas que lorsque le vol est incomplet. Les syndicats ne sont pas reconnus.

L'ensemble du personnel demande que Cityjet, c'est-à-dire Air France, respecte la législation en vigueur en France. Et Air France en a plus que largement les moyens quand, ces jours-ci encore, la compagnie vient de transmettre à la presse son énième communiqué de résultats financiers dans lequel elle annonce, pour le dernier trimestre, une hausse de 97 % de son bénéfice net !

Marianne LAMIRAL

• Inégalités salariales hommes-femmes

Injustice sociale et bla-bla politicien

C'est, officiellement, pour hâter l'application de la loi du 23 février 2006 sur la suppression des écarts salariaux hommes-femmes que s'est tenue, lundi 26 novembre, une Conférence nationale réunissant des représentants du gouvernement, du patronat et des syndicats de salariés.

Sarkozy, durant sa campagne présidentielle, avait promis une telle conférence. Il faut dire que, malgré l'adoption de trois lois – Roudy en 1983, Génisson en 2001, Ameline en 2006 – sur ce même sujet, pas grand-chose n'a changé.

Des écarts et discriminations qui persistent

Les salaires féminins sont toujours de 19 % inférieurs à ceux de leurs collègues masculins (chiffre 2002 donné dans le rapport de la Conférence). Les femmes sont toujours souvent cantonnées dans les professions les moins payées. Même dans les branches ou entreprises où elles sont très majoritaires, les postes d'encadrement et plus encore de direction restent largement masculins. Quant aux emplois à temps partiel, bien plus souvent imposés que choisis, ils sont le lot de près d'une salariée sur trois. 82 % de ces emplois sont occupés par des femmes, dans les services, la distribution, avec des salaires dérisoires, des emplois du temps émiettés qui ne permettent même pas de s'occuper un peu de ses enfants...

S'agissant du chômage, là encore, les femmes sont plus mal loties que les hommes puisqu'il y a, officiellement, 8,7 % de chômeuses contre 7,5 % de chômeurs. Et, bien sûr, cette cascade d'inégalités se retrouve quand les femmes partent en retraite : seules 44 % d'entre elles ont une carrière

complète permettant de prétendre à une retraite à taux plein qui, de toute façon, sera moindre en moyenne que celle d'un homme ayant travaillé le même temps. Toujours selon le rapport de la Conférence, la retraite moyenne féminine était en 2001 de 606 euros par mois, soit même pas la moitié de la retraite moyenne masculine (1 372 euros) !

Des lois et dispositions non appliquées

Le constat n'est certes pas nouveau. Et malgré les lois déjà citées, le tableau s'est même, en partie, dégradé. Les femmes ont été les premières victimes des

effets de la crise économique : temps partiel imposé, emplois précaires, chômage plus élevé... Quant aux dispositions censées corriger certaines disparités, elles n'ont pas ou peu été appliquées. La disposition dite RSC (« rapport de situation comparé »), qui est censée obliger les entreprises de plus de 50 salariés à faire un bilan annuel des disparités et à y proposer des remèdes, n'est appliquée que par un tiers des entreprises. Quant aux négociations, en principe obligatoires, sur l'égalité professionnelle hommes-femmes, depuis 2002 elles n'ont abouti qu'à... 1 112 accords ! Et, selon le ministère du Travail, moins de 5 % des entreprises de plus de dix salariés avaient signé des accords sur ce thème en 2005.

Avec la Conférence du 26 novembre, cela va changer,

parole de ministre du Travail. L'égalité devra être réalisée « dans les deux ans » déclarait, en mai dernier, le ministre Xavier Bertrand. Pour résorber les écarts de salaires avant fin 2009, des sanctions, payables en 2010, ont même été prévues.

Tant mieux, bien sûr, si ces (pas si nouvelles) dispositions de la Conférence aidaient un peu à gommer certaines inégalités entre hommes et femmes au travail, même si on peut en douter ! Et puis, d'ici à 2009, si rien ne change de notable, et comme de toute façon le patronat, lui, n'a aucune raison de changer son attitude vis-à-vis des salarié(e)s, il sera toujours temps de préparer... une prochaine conférence sur le même sujet.

Pierre LAFFITTE

• Axa et l'égalité salariale

Beaucoup de bruit pour peu de chose

Les médias ont cité en exemple AXA comme entreprise agissant en faveur de l'égalité salariale entre hommes et femmes. Qu'en est-il ?

Depuis 2006, AXA France a décidé de consacrer un million d'euros répartis sur trois ans (250 000 en 2006 et 325 000 en 2007 et en 2008) à la réduction des écarts entre les salaires des femmes et des hommes. AXA reconnaissait ainsi l'existence des disparités de salaires condamnées par la loi depuis longtemps.

En fait, quelques salariées, 123 en 2006, pour l'essentiel cadres, ont été augmentées d'environ 100, 150 brut par mois. Sur trois ans, cela repré-

sentera environ 400 augmentations sur les 8 000 femmes salariées qui travaillent actuellement à AXA France. Bref, cela reste une mesure qui fait plus de bruit que d'effet.

Ce million sur trois ans rapporté aux 8 millions de la rémunération globale pour l'année 2006 de De Castries, PDG d'AXA, représente une goutte d'eau dérisoire. Les 250 000 dépensés en 2006 ne représentent que 0,001 % du chiffre d'affaires d'AXA France.

Cette opération permet à la direction de se faire de la publicité et tente de masquer la réalité des salaires et de la perte de pouvoir d'achat pour

tous les salariés, hommes ou femmes, d'AXA. Celle-ci est beaucoup plus discrète sur les augmentations générales des salaires prévues pour les trois ans à venir : 1,1 % par an.

En effet, sous le faux prétexte de reconnaître le mérite individuel, AXA diminue le montant des augmentations générales et accroît la partie variable des salaires sous forme de primes au mérite. Le personnel n'est pas dupe et parle beaucoup de la nécessité urgente d'augmenter les salaires de tous. AXA, riche à milliards, en a les moyens !

Correspondant LO

• Centrale nucléaire de Cattenom (Moselle)

Des électriciens toujours très actifs

Mardi 27 novembre, la grève, démarrée le 13 novembre au soir, était toujours à l'ordre du jour à la centrale nucléaire de Cattenom en Moselle. Tous les matins, des assemblées générales réunissant de 100 à 150 travailleurs, sur les 800 qui travaillent tous les jours, reconduisent le mouvement, démarré contre la remise en cause des régimes spéciaux. La centrale a connu quelques baisses de charges, diminuant la production de courant électrique.

Durant la grève des transports, les employés de la centrale se sont retrouvés à plusieurs reprises avec les cheminots et avec les employés de la distribution du courant de Thionville. Le courant a été coupé à plusieurs reprises, que ce soit sur la zone industrielle, le quartier de la sous-préfecture, voire l'alimentation des radars automatiques sur l'autoroute A31.

Les électriciens en grève acceptent d'autant moins cette remise en cause de leur régime que celui-ci est excédentaire : il a reversé 134 millions d'euros au régime général en 2006 ! Bien d'autres revendications expliquent la durée de la grève, en particulier sur les conditions de travail et le recours forcené à la sous-traitance, ce qui n'est pas sans créer des risques dans une entreprise aussi délicate qu'une centrale nucléaire. La grève est menée par une intersyndicale CGT-FO-CFTC, la CFDT et la CGC ayant lâché en cours de route lors de la journée de grève des fonctionnaires du 20 novembre. Pourtant, la manifestation du 20 novembre avait remonté le moral des participants et fait remonter le nombre de grévistes.

Pour l'instant, hormis un calendrier de négociations sur les retraites au niveau national, autant dire que rien n'a été obtenu. Certes, la grève ne touche qu'une partie du personnel, mais l'exaspération de celui-ci est bien réelle.

Etienne HOURDIN

• Université Paris 11 Orsay

Grève dans la restauration sociale

Les salariés des restaurants du Comité d'entraide sociale de la faculté d'Orsay (Cesfo), qui servent tous les personnels de l'université, sont en grève depuis deux semaines pour défendre un acquis obtenu en 1997. Grâce à une grève, ils avaient obtenu que ceux d'entre eux qui ne sont pas de la Fonction publique aient un statut équivalent au niveau des salaires, des primes, des horaires ainsi que de l'emploi. Ce statut est régi par une conven-

tion passée avec l'université et renouvelable chaque année.

Bien sûr, chaque année, la convention est menacée par la direction de l'Université, qui reprendrait volontiers le contrôle de la restauration pour la vendre au privé. En effet, si la faculté d'Orsay est la dernière en France à proposer une restauration sociale aux personnels, elle a déjà vendu le gardiennage et le ménage à des sociétés privées, bien moins regardantes sur les conditions

de travail et de salaires. La lutte des travailleurs du Cesfo s'inscrit donc dans le combat contre un plan global de privatisations.

Ces travailleurs se sont donc adressés aux étudiants mobilisés contre la loi Pécresse pour expliquer leur situation. Déterminés et toujours à 100 % en grève, ils exigent le maintien de la convention, et en particulier de leur grille de salaires. La présidence joue la montre, sachant que si la convention n'est pas renou-

velée au 31 décembre, les salariés du Cesfo seront déplacés, reclassés dans les laboratoires où ils n'ont jamais travaillé, voire licenciés.

Face à un tel mépris, les travailleurs ont appelé les usagers des restaurants ainsi que les étudiants à manifester, ce que quelques centaines d'entre eux ont fait devant la direction mardi 27 novembre pour les soutenir.

Correspondant LO